

DEPUIS LA TRIBUNE DE L'ONU ET
PREUVES À L'APPUI
**LE SOUDAN ACCUSE LES
EMIRATS D'ÊTRE DERRIÈRE LES
DRAMES DE LA RÉGION**

Devant l'instance onusienne, le Soudan a publiquement mis en cause les Emirats, leur reprochant d'appuyer les Forces de soutien rapide (FSR), d'accentuer la tragédie humanitaire que traverse le pays et de vouloir déstabiliser le pays et la région, en présentant des preuves étayant ces implications.



P.7

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 18 Rabie Ath-Thani 1448 - 30 Septembre 2026 - N° 1399 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

AGENCE ALGÉRIENNE DE
PROMOTION DE
L'INVESTISSEMENT
**VERS UN PARTENARIAT
D'INVESTISSEMENT
RENFORCÉ ENTRE
L'ALGÉRIE ET LA RUSSIE**



Lors d'un entretien par visioconférence tenu mardi, le patron de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et le responsable du Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, ont passé en revue les pistes susceptibles de consolider le partenariat économique et d'investissement entre l'Algérie et la Russie, selon un communiqué de l'agence.

P.7

FOOT / QUALIFICATIONS
CAN-2027 (GR. I - 2E
JOURNÉE) BURUNDI-
ALGÉRIE 2-2

LES "VERTS" REVIENNENT DE LOIN

La sélection algérienne de football a fait preuve de caractère pour arracher le nul face au Burundi 2-2 (mi-temps : 1-2), mardi à Bujumbura, s'emparant provisoirement de la tête du classement du groupe I des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, à l'occasion de la deuxième journée.

P.11

SOMMET VIRTUEL DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L'UA SUR LE
SOUDAN DU SUD (C5)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT CONSTANT ET DE PRINCIPE DE L'ALGÉRIE ENVERS LE SOUDAN DU SUD



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, une allocution aux participants au Sommet virtuel du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur le Soudan du Sud (C5), lue en son nom par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, en visioconférence.

PROJET DE LOI PORTANT CODE PÉNAL

BOUFEDECHE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU BUREAU DE L'APN

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, a présidé, mardi, une réunion du Bureau de l'Assemblée, consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance N° 66-156 portant Code pénal, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, avait présenté, lundi, devant les membres de l'APN, ce projet de loi qui propose l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants.

P.3

EDUCATION SPÉCIALISÉE

MME MOULoudJI INAUGURE LA NOUVELLE ANNÉE DE FORMATION

Mme Soraya Mouloudji, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a lancé officiellement hier, au Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS) de Birkhadem, à Alger, l'année de formation 2026-2027 des centres nationaux spécialisés, selon un communiqué du ministère.

Par Ali Boudefel

Cette nouvelle année s'accompagne de plusieurs changements pédagogiques. Le communiqué évoque notamment l'instauration d'un programme inédit de formation spécialisée, la mise à disposition, pour la première fois, d'un guide pour les stagiaires, l'amélioration des méthodes pédagogiques et le renforcement des travaux pratiques. Une attention particulière est accordée à la concordance entre les savoirs transmis et les exigences réelles des établissements spécialisés.

Lors de son intervention, Mme Mouloudji a annoncé que, dès cette année, « un nouveau programme de formation spécialisée sera appliqué ». Ce programme découle de l'arrêté interministériel du 12 août 2025, qui définit les conditions d'accès à la formation spécialisée pour les grades des corps spécifiques relevant de l'administration chargée de la solidarité nationale, ainsi que les modalités de son organisation. Il a été publié pour la première fois au Journal officiel.

La ministre a expliqué que ces réformes concernent aussi « la révision et la mise à jour des contenus de formation, avec l'introduction de nouveaux modules et thèmes en lien avec les évolutions du secteur ». Parmi ces thèmes figurent les troubles du spectre de l'autisme, l'éducation précoce, l'éducation des enfants aux besoins spécifiques, les techniques d'accompagnement dans la vie scolaire, sociale et professionnelle, l'éducation physique adaptée, la gérontologie, ainsi que les stratégies d'enseignement et d'ap-



prentissage destinées aux personnes aux besoins spécifiques. L'organisation pédagogique de la formation spécialisée a également été actualisée.

Mme Mouloudji a souligné que la formation spécialisée « ne se réduit pas à un simple parcours d'acquisition de connaissances et de compétences ». Elle constitue, selon elle, un investissement direct dans la ressource humaine et un pilier essentiel pour améliorer les performances des établissements spécialisés et préparer des professionnels capables d'assumer leurs missions avec responsabilité et engagement, en adéquation avec les spécificités du travail dans le domaine de la solidarité nationale.

En parallèle de la révision des

contenus, a-t-elle poursuivi, « un guide du stagiaire a été élaboré ». Il vise à harmoniser les méthodes de travail, à clarifier les différentes étapes du parcours de formation et à fournir un référentiel clair aux stagiaires comme aux encadreurs. La circulaire ministérielle n° 02 du 31 janvier 1993, relative aux modalités d'organisation pédagogique de la formation spécialisée, a également été actualisée afin de l'adapter aux évolutions induites par la réforme des programmes, de renforcer la clarté du cadre pédagogique et organisationnel et de permettre un suivi plus régulier et efficace du parcours de formation.

La ministre a par ailleurs assuré que le secteur accorde une importance particulière à l'ouverture sur

la recherche scientifique et les études appliquées, ainsi qu'à l'encouragement des initiatives visant à développer les pratiques professionnelles et à trouver de nouvelles solutions aux défis liés à la prise en charge. Elle a aussi évoqué « l'ouverture du champ aux start-up, aux initiatives et aux projets innovants », afin de contribuer au développement de solutions modernes et applicables, répondant aux besoins évolutifs des établissements spécialisés et accompagnant les transformations du service public social.

D'autre part, Mme Mouloudji a précisé que les missions confiées aux stagiaires dans les établissements spécialisés « exigent non seulement une qualification scientifique et professionnelle, mais aussi de faire preuve de responsabilité, d'engagement et de conscience professionnelle », compte tenu de la nature des catégories prises en charge par le secteur et de la spécificité de leurs besoins.

À ce titre, l'ouverture de l'année de formation 2026-2027 s'inscrit dans la concrétisation des efforts du secteur visant à « développer la formation spécialisée, qui ne se limite pas à la modernisation des programmes, mais englobe également le renforcement de l'encadrement et du suivi, le développement de la pratique professionnelle, l'ouverture sur la recherche et l'innovation, ainsi qu'une meilleure adaptation des parcours de qualification aux besoins sur le terrain, afin de renforcer l'investissement dans les compétences et de développer les services fournis dans le domaine de la solidarité nationale ».

A.B

QUATRIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU AFRICAIN-AUTRICHIEN À SAÏDA

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU CENTRE DES DÉBATS

Des chercheurs et des universitaires participant aux travaux de la quatrième Assemblée générale du réseau africain-autrichien (Africa-UniNet), qui se tient mardi à l'Université Dr Moulay-Tahar de Saïda, ont examiné plusieurs recherches et études portant sur les mécanismes permettant de réaliser le développement durable et de protéger l'environnement.

Les travaux de la première session de la deuxième journée de cette rencontre, dont l'ouverture a été présidée lundi par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badari, ont été consacrés au thème "Aménagement d'espaces et d'environnements durables". Plusieurs recherches consacrées aux changements climatiques, à la durabilité environnementale et au développement urbain y ont été présentées.

Parmi les thèmes abordés figurait une étude sur "l'utilisation de l'apprentissage automatique ense-

bliste pour la prévision de l'évaporation dans un contexte de stress climatique", ainsi qu'une présentation consacrée à l'intégration des techniques de télédétection et des données de terrain pour évaluer l'état de santé des écosystèmes des zones humides dans la réserve de biosphère du lac Tana, en Ethiopie.

Une autre recherche a porté sur la coexistence résidentielle, les écosystèmes urbains et les pratiques spatiales dans la ville de Tamale, au Ghana. La session s'est achevée par une présentation consacrée aux espaces urbains et à leur rôle dans la réalisation d'un développement urbain résilient dans la ville de Mombasa, au Kenya, illustrant ainsi la diversité des axes de recherche et de la coopération académique entre les universités africaines et autrichiennes dans le domaine du développement durable.

Les travaux de cette rencontre se poursuivent avec des sessions consacrées aux initiatives de coopération et de partenariat, ainsi qu'au

financement des projets universitaires et des présentations sur les programmes et projets du réseau.

Un vaste espace d'exposition est également organisé pour présenter les publications, les projets et les innovations issues de la recherche, mettant en valeur les activités des universités et institutions participantes. Des rencontres sont également prévues, afin de favoriser les échanges entre chercheurs, les enseignants et les représentants des établissements universitaires, ainsi que le partage d'expériences.

Il convient de rappeler que l'Africa-UniNet a été créé à l'initiative du ministère autrichien de l'Éducation, des Sciences et de la Recherche et qu'il est coordonné par l'Agence autrichienne pour l'éducation et l'internationalisation. Il vise à soutenir une coopération scientifique à long terme entre les universités et les institutions de recherche scientifique d'Afrique et d'Autriche.

Le réseau a pour objectif de renforcer la coopération et les partena-

riats dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre les établissements universitaires et les centres de recherche autrichiens et africains, à travers le développement de projets de recherche et de projets académiques communs, ainsi que l'encouragement des échanges d'expertise, de connaissances et de chercheurs.

Il offre également un espace de communication et de dialogue scientifique destiné à consolider les relations entre les institutions participantes, contribuant ainsi à soutenir l'innovation, à développer les compétences scientifiques et académiques et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

Les travaux de cette manifestation se poursuivront ce mercredi, avec la participation de représentants de 55 établissements universitaires et académiques issus de 17 pays membres du réseau.

RS

SOMMET VIRTUEL DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L'UA SUR LE SOUDAN DU SUD (C5)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT CONSTANT ET DE PRINCIPE DE L'ALGÉRIE ENVERS LE SOUDAN DU SUD

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, une allocution aux participants au Sommet virtuel du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur le Soudan du Sud (C5), lue en son nom par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, en visioconférence. En voici la traduction APS :

"Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur le plus noble des Messagers, - Excellence Monsieur Matamela Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud et président du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan du Sud (C5), - Excellence Monsieur Salva Kiir Mayardit, président de la République du Soudan du Sud, - Excellences chefs d'Etat et de Gouvernement, - Madame Selma Malika Haddadi, Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, - Monsieur Jakaya Kikwete, Haut-Représentant de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique et Envoyé spécial pour le Soudan du Sud, - Mesdames et Messieurs, J'ai tout d'abord l'honneur d'adresser mes plus vifs remerciements à son Excellence le président de la République d'Afrique du Sud, pays frère, pour sa sage conduite des travaux de notre auguste Comité (C5), ainsi que pour son initiative de convoquer ce Sommet dans cette conjoncture cruciale et délicate que traverse ce pays frère, à l'approche de l'importante échéance présidentielle prévue dans à peine trois mois.

Je ne manquerai pas non plus de renouveler, au nom du Gouvernement et du peuple algériens, mes plus sincères condoléances et mes sentiments de profonde compassion au Gouvernement et au peuple de la République démocratique fédérale d'Ethiopie, pays frère, suite à la lâche embuscade qui a ciblé, le 24 août dernier, des éléments des forces onusiennes de maintien de la paix. Nous réitérons aussi notre ferme condamnation de cette lâche attaque.

Excellences, Le Soudan du

Sud se trouve au seuil d'une étape charnière à l'approche du processus électoral, dont l'aboutissement constituera un moment déterminant dans l'histoire de cet Etat. Ces élections, que le peuple du Soudan du Sud attend avec une grande impatience, font face à des défis chroniques et réels, avec le risque de remettre en question les acquis enregistrés ces dernières années.

Malgré les efforts soutenus déployés cette année par l'Union africaine, que nous saluons vivement, et malgré l'engagement ferme des autorités de transition à aller de l'avant dans le processus électoral, qui a connu quelques progrès, notamment l'enregistrement des partis politiques et l'introduction d'amendements techniques à deux (2) clauses de l'Accord de paix redynamisé, la situation sur le terrain demeure préoccupante à tous les niveaux : politique, sécuritaire et humanitaire. Le blocage politique entre les signataires de l'Accord de paix redynamisé a un impact considérable sur l'ensemble du processus de transition et sur l'avenir même de l'Accord.

Il est somme toute évident que sans ressources, sans consensus politique et sans paix durable, la gravité de la situation demeure.

Notre devoir aujourd'hui est de soutenir ce pays frère à aller de l'avant dans ce processus visant à mettre fin à la crise interne qui perdure, à travers une évaluation claire de la situation actuelle et la détermination des mesures d'urgence que nous devons prendre.

Partant de notre conviction profonde que l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS) demeure le cadre

politique légitime et à même de permettre de surmonter la crise actuelle, et que le peuple sud-soudanais est le seul à pouvoir décider de son avenir : Premièrement, l'Algérie appelle toutes les parties signataires de l'Accord revitalisé à s'engager activement et positivement dans un dialogue politique inclusif et constructif, dans lequel l'intérêt national supérieur doit primer sur les considérations conjoncturelles. Dans ce cadre, nous saluons vivement l'initiative présentée par la République d'Afrique du Sud, pays frère, en sa qualité de présidente du groupe C5, d'accueillir un dialogue politique entre les parties signataires de l'Accord revitalisé, que nous considérons comme une étape extrêmement importante.

Deuxièmement, elle appelle toutes les parties à s'engager dans des processus d'apaisement, à cesser toutes les hostilités sur l'ensemble du territoire, à relever les défis sécuritaires et à unifier les forces.

Troisièmement, mon pays invite les autorités de transition à accélérer la mobilisation du financement national nécessaire aux institutions électorales et à publier une feuille de route électorale réaliste et consensuelle, de nature à rassurer l'ensemble des acteurs politiques ainsi que le peuple sud-soudanais.

Quatrièmement, l'Algérie exhorte les Etats membres de l'Union africaine et les partenaires internationaux à faire preuve de responsabilité, à honorer leurs engagements et à apporter des contributions concrètes pour combler le déficit de financement du processus électoral avant le mois d'octobre prochain, conformément

à l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité dans son dernier communiqué.

Cinquièmement et enfin, elle appelle la communauté internationale à intensifier le soutien humanitaire d'urgence aux populations affectées et à garantir un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire.

Excellences, Mesdames et Messieurs, L'engagement de l'Algérie envers le Soudan du Sud n'est pas conjoncturel. Il s'agit d'un engagement constant et de principe, qui s'est concrètement traduit dans de nombreuses situations. En renouvelant, depuis cette tribune, la pleine solidarité de l'Algérie avec ce pays frère dans sa démarche visant à parachever la construction de ses institutions, mon pays réaffirme sa disponibilité à apporter le soutien logistique et technique nécessaire pour accompagner les autorités et les instances électorales sud-soudanaises durant cette étape cruciale.

En conclusion, nous appelons cet auguste Sommet à adresser un message africain fort et unifié, exprimant notre pleine solidarité avec le peuple sud-soudanais et réaffirmant notre engagement collectif à l'accompagner vers la paix et la stabilité.

La réussite du Soudan du Sud dans l'instauration de la sécurité est un succès pour toute l'Afrique. Notre responsabilité collective nous commande de faire front uni aux côtés de nos frères dans ces circonstances délicates.

Je vous remercie de votre aimable attention".

RA

ENVIRONNEMENT KRIKOU EXAMINE AVEC LA PRÉSIDENTE DU CESE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a reçu, mardi à Alger, la présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de la République du Congo, Emilienne Raoul, avec laquelle elle a examiné les perspectives de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine environnemental, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue au siège du ministère, a été l'occasion d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine environnemental, avec l'accompagnement du CESE, et d'échanger les expertises et les expériences dans les domaines d'intérêt commun.

Les discussions ont également porté sur l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération entre les secteurs de l'environnement des deux pays, à travers l'élaboration d'un projet de mémorandum d'entente visant à encadrer et à développer la coopération bilatérale, ainsi qu'à favoriser l'échange d'expertises dans les domaines environnementaux, au service des intérêts communs des deux pays, conclut le communiqué.

RI

PROJET DE LOI PORTANT CODE PÉNAL BOUFEDECHE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU BUREAU DE L'APN

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a présidé, mardi, une réunion du Bureau de l'Assemblée, consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi modifiant et

complétant l'ordonnance N 66-156 portant Code pénal, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, avait présenté, lundi, devant les membres de l'APN, ce

projet de loi qui propose l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants. Ce projet de loi sera soumis demain jeudi au vote des membres de l'APN.

RA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE BADDARI RENCONTRE LE CHERCHEUR SMAINE ZEROUG, MEMBRE DU HAUT CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a rencontré, mardi, le membre du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le chercheur Smaine Zeroug, indique un communiqué du ministère.

"Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel

Baddari, a rencontré, dans l'après-midi du 29 septembre 2026, au siège du ministère, le chercheur Smaine Zeroug, membre du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger et du laboratoire de recherche du Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux Etats-Unis, ainsi que des chercheurs de l'Université des

sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB), spécialisés en sciences de la terre, en vue de contribuer au renforcement et à la valorisation de la recherche scientifique portant sur les terres rares situées dans la chaîne de l'Ahaggar", précise le communiqué.

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

VERS UN PARTENARIAT D'INVESTISSEMENT RENFORCÉ ENTRE L'ALGÉRIE ET LA RUSSIE

Lors d'un entretien par visioconférence tenu mardi, le patron de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et le responsable du Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, ont passé en revue les pistes susceptibles de consolider le partenariat économique et d'investissement entre l'Algérie et la Russie, selon un communiqué de l'agence.

Par Youcef Hamidi

Cette réunion, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Russie, M. Toufik Djouama, entre dans le cadre "du renforcement du partenariat économique et d'investissement entre les deux pays et de la concrétisation des conclusions de la 13e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe, tenue à Moscou du 24 au 26 juin dernier", précise la même source.

Les échanges ont porté sur les moyens de mettre en place un programme d'action commun visant à faire connaître les atouts et les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi qu'à renforcer les contacts entre l'agence et le secteur des affaires, contribuant ainsi à l'attraction des investissements et à la réalisation de projets à forte valeur ajoutée.

La réunion a également évoqué la préparation de l'organisation d'une Journée de l'Algérie en marge du Sommet Afrique-Russie et du Forum économique connexe, prévus la fin octobre à Moscou, en vue de présenter les opportunités d'investissement en Algérie.

A cette occasion, M. Rekkache



a exposé les principaux domaines disponibles, notamment l'agriculture, l'énergie et les énergies renouvelables, l'industrie et les industries de transformation, l'industrie pharmaceutique et les dispositifs médicaux, ainsi que d'autres secteurs prometteurs,

réaffirmant la disponibilité de l'Agence à accompagner les investisseurs et à faciliter la concrétisation des projets.

De son côté, M. Azimov a exprimé l'intérêt des entreprises russes à investir en Algérie, soulignant l'importance du transfert de

technologie et de l'échange d'expertises, et la disponibilité du Conseil d'affaires à contribuer à la promotion des opportunités d'investissement en Algérie et à encourager les partenariats entre les entreprises, selon le communiqué.

Y.H

EN VISITE DE TRAVAIL DANS NOTRE PAYS

LE SG DE L'OPEP SOULIGNE LE RÔLE CONSTANT DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR D'UNE COOPÉRATION DURABLE AU SEIN DE L'OPEP+

Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Haitham Al Ghais, a mis en avant, lundi à Alger, la contribution centrale de l'Algérie à la stabilité du marché pétrolier mondial et l'impact décisif de l'Accord d'Alger dans le rééquilibrage du marché après une longue période d'instabilité, soulignant le rôle constant de l'Algérie en faveur d'un dialogue et d'une coopération durables entre l'OPEP et les pays producteurs non-membres au sein de l'Alliance OPEP+.

Dans un entretien à l'APS, M. Al Ghais a précisé que "l'Algérie a joué un rôle déterminant et historique qui restera dans les annales mondiales du secteur, notamment à travers l'Accord (adopté par l'Organisation il y a dix ans) ayant permis un rééquilibrage des marchés pétroliers mondiaux après une longue période d'instabilité".

Rappelant que l'Accord d'Alger a posé le "premier jalon" de ce qui allait devenir la Déclaration de coopération de l'OPEP+, il a estimé que cette expérience représente un modèle important en matière de diplomatie pétrolière et de coopération entre producteurs.

Cet Accord est "un cas d'école historique de la diplomatie énergétique et pétrolière et un modèle de succès qui sera enseigné, à l'avenir, dans les universités et les Instituts spécialisés dans les études énergétiques, car s'il est déjà difficile pour deux pays de parvenir à un accord,

que dire alors du consensus trouvé par vingt-trois pays à l'époque", a-t-il expliqué.

Cet Accord a marqué une étape charnière dans le processus de coopération pétrolière internationale, en inaugurant une nouvelle ère d'action commune entre l'OPEP et les pays producteurs non-membres et en ouvrant la voie à la création du cadre de coopération OPEP+, qui est aujourd'hui le "principal mécanisme de coordination au service de la stabilité du marché pétrolier mondial", a poursuivi M. Al Ghais.

Et de rappeler que l'Accord d'Alger est intervenu dans un contexte international marqué par de fortes perturbations sur le marché pétrolier, une baisse significative des prix et un recul des investissements, saluant le succès historique de ce processus engagé par les pays membres de l'OPEP, dont l'Algérie, et les dix autres pays hors OPEP.

Après avoir relevé que la décision des pays de l'OPEP d'engager un dialogue sérieux et constructif avec les producteurs non-membres pour rééquilibrer le marché était nécessaire et déterminante, le SG de l'OPEP a souligné que le rôle joué par l'Algérie dans l'adoption de cet Accord s'inscrivait dans la continuité d'une longue histoire de contribution au dialogue pétrolier international et d'un parcours jalonné de réalisations, d'importantes réunions et de décisions cruciales.

L'OPEP+ restera un mécanisme de coopération durable

A cet égard, M. Al Ghais a salué la poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à promouvoir le dialogue entre les Etats et la coopération régulière et durable entre l'OPEP et les producteurs non-membres, à travers notamment sa présence permanente au sein des mécanismes de coordination de l'OPEP+, y compris ceux chargés du suivi de la mise en œuvre des engagements, de l'évaluation de l'évolution du marché et du groupe des pays participant aux ajustements volontaires de la production.

Concernant les résultats de l'Accord d'Alger et de la Déclaration de coopération, il a affirmé que ce cadre de coopération constitue une réussite par excellence, dans la mesure où il a permis de maintenir les stocks pétroliers mondiaux à des niveaux acceptables et de parvenir à un équilibre des marchés.

Il a en outre insisté sur la nécessité de poursuivre le mécanisme de coopération entre les pays producteurs de pétrole, lancé grâce à l'Accord d'Alger, notant que ce mécanisme a permis de relever plusieurs défis auxquels le marché pétrolier a été confronté.

Pour le SG de l'OPEP, la poursuite de la coopération entre les producteurs demeure nécessaire durant la prochaine étape, au regard des mutations rapides que connaissent les marchés mondiaux

de l'énergie ainsi que des défis liés aux fluctuations économiques et géopolitiques et à la sécurité des approvisionnements.

A ce propos, le même responsable a indiqué que la coopération née de l'Accord d'Alger s'est élargie à d'autres domaines, permettant ainsi de couvrir de nouveaux volets de coopération entre les membres de l'Alliance OPEP+, notamment en matière d'échange d'expertises, de transfert de technologies, d'études, de recherches et de dialogue, particulièrement sur les questions énergétiques et climatiques.

S'agissant de l'évolution des marchés énergétiques, le Secrétaire général de l'OPEP s'attend à une croissance économique mondiale à des niveaux satisfaisants, accompagnée d'une progression de la demande de pétrole, soulignant qu'à long terme, des indicateurs clairs prévoient une hausse de la consommation énergétique, notamment au regard de la croissance démographique mondiale attendue à l'horizon 2050.

L'économie mondiale devrait également doubler de taille par rapport à son niveau actuel, sous l'impulsion notamment des économies des pays en développement, ce qui devrait porter la demande de pétrole à 124 millions de barils par jour à l'horizon 2050, contre environ 105 millions de barils par jour actuellement, a souligné le SG de l'OPEP.

RE

BLIDA

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE LA CNR SÉDUISENT LES USAGERS

Un engouement grandissant des retraités et de leurs ayants droit pour les prestations dématérialisées mises en place dans le sillage de la modernisation de la gestion et de l'amélioration du service public est constaté par l'antenne de wilaya de la Caisse nationale des retraites (CNR) de Blida, a-t-on découvert mardi auprès de cet établissement.

Par Halim Dardar

Son responsable local, Halim Adrar, a confié que les retraités et ayants droit recourent de plus en plus aux prestations numériques disponibles en continu, jour et nuit, sur la plateforme de la CNR, leur offrant la possibilité d'effectuer certaines formalités à distance et d'échapper aux déplacements vers les agences.

Parmi les prestations les plus sollicitées, il a évoqué la « reconnaissance faciale », grâce à laquelle environ 1.330 retraités ont pu attester de leur certificat de vie et actualiser leurs dossiers à distance.

Cette procédure a permis de désengorger les agences et de faire gagner du temps et des efforts dans le traitement des dossiers.

Afin de faire connaître ces dispositifs, l'agence de Blida multiplie ses actions de communication sur les différentes prestations numériques offertes, dans l'objectif d'accompagner la modernisation de l'administration et la numérisation du secteur du travail et de la sécurité so-



ciale.

Des rencontres d'information sont aussi initiées pour présenter le nouveau service « El moudjib el Iftiradhi » (Chatbot), récemment lancé par la CNR, qui permet aux usagers d'obtenir, à tout moment, des renseignements sur les divers volets du régime national de retraite.

Cette nouvelle plateforme s'appuie sur une base de données rassemblant les réponses aux principales interrogations des usagers, mise à jour régulièrement pour intégrer les évolutions du régime de retraite, a précisé M. Adrar.

H.D

TIZI-OUZOU

LE WALI INSPECTE LES TRAVAUX DE RÉALISATION DE L'USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER D'IFFLISSEN

Le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, a inspecté les travaux de réalisation de l'usine de dessalement d'eau de mer de Tamda Ouguemoune, dans la commune d'Ifflissen, d'une capacité de 60 000 m3/jour, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Le même responsable a passé en revue les différents lots du chantier de réalisation de l'usine dont le taux d'avancement a atteint 58 %, et pris connaissance des explications du directeur du projet, notamment sur les

équipements dont une grande partie a déjà été réceptionnée, tandis que la station de pompage est en cours de réalisation à proximité immédiate du site.

Lors de cette visite, il a instruit les responsables de renforcer la cadence des travaux afin de garantir la mise en service de l'usine dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, anticipant les besoins énergétiques de la future installation, il a enjoint à Sonelgaz d'accélérer la pose des lignes électriques à

moyenne tension destinées à l'alimenter. Ces travaux ont actuellement atteint un taux d'avancement de 50 %, selon la même source.

Pour rappel, outre cette usine, la wilaya va aussi bénéficier d'une méga usine de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 300.000 m3/j. Le projet est en phase de choix de terrain.

Dans ce cadre, 13 sites ont été présélectionnés et le choix définitif du site est en cours.

RR

MASCARA

OPÉRATION D'ENVERGURE SUR LE RÉSEAU HYDRAULIQUE

Dix fuites majeures ont été colmatées par la cellule de Mascara de l'Algérienne des Eaux (ADE) sur l'axe principal d'amenée du dispositif de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), lequel dessert la zone de Mohammadia, selon l'ADE.

Cette intervention, terminée mardi, entre dans le cadre d'une opération régionale de colmatage, a précisé la même source.

Pilotée par la Direction générale de l'Algérienne des Eaux en lien avec les instances de la wilaya, cette opération a mobilisé pendant six jours des équipes techniques issues des antennes ADE de Mascara, Tiaret et Mostaganem.

Elle a concerné l'axe principal d'amenée du dispositif de transfert « MAO », qui dessert la zone de Mohammadia. Dix fuites majeures repérées en divers points de la conduite, dans les localités de Mohammadia, Sidi-Abdelmoumen, Macta-Douz, Sedjrara et El-Ghomri, ont été colmatées au terme de cette intervention ayant permis de récupérer des volumes « considérables » d'eau potable, selon la même source.

Cette opération a pour objectif d'améliorer la desserte en eau potable dans la zone de Mohammadia, dépendant du dispositif de transfert « MAO », qui traverse cinq localités, et de mettre un terme aux perturbations constatées dans l'alimentation en eau, a expliqué l'antenne.

Il convient de rappeler que la Direction générale de l'Algérienne des Eaux a mené, dernièrement, une opération analogue dans la wilaya, visant l'axe principal d'amenée du dispositif de transfert « MAO » desservant la zone de Sig.

En outre, une nouvelle opération de colmatage des fuites recensées sur les canalisations de distribution d'eau potable à l'intérieur des zones urbaines des différentes localités de la wilaya sera entamée prochainement, a-t-on signalé.

RR

TISSEMSILT

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA PROTECTION CIVILE ET LE SECTEUR DU TOURISME

Une convention de coopération entre les services de la Protection civile et la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tissemsilt a été signée, mardi à l'Université "Ahmed Benyahia El-Wacharissi", à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, qui coïncide avec le 27 septembre de chaque année.

Cette convention s'inscrit dans le cadre du renforcement du travail commun et de la consolidation de la coopération entre les deux secteurs. Elle prévoit la formation des professionnels du secteur du tourisme, notamment les guides touristiques et les employés des agences de voyages de la wilaya, dans le domaine des premiers secours et du sauvetage.

Cette formation doit leur permettre d'intervenir avec efficacité et professionnalisme dans les situations d'urgence auxquelles ils peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs missions, indique-t-on.

La célébration de la Journée mondiale du Tourisme, organisée par la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya en coordination avec l'université et la Chambre de l'artisanat et des métiers, sous la supervision des autorités locales et en présence de représentants de la société civile et d'acteurs du secteur, a été marquée par un programme riche et varié d'activités, placé sous le slogan : "L'agenda numérique et l'intelligence artificielle pour repenser le tourisme". Une exposition consacrée à l'artisanat et aux métiers traditionnels a également été organisée. Elle présentait des produits et des vêtements traditionnels re-

flétant l'authenticité du patrimoine national et local de la région de l'Ouarsenis, notamment le burnous et la kachabia, ainsi que des produits en poterie, en doum, des pâtisseries traditionnelles et autres produits artisanaux.

Les services de la Protection civile de la wilaya ont, pour leur part, aménagé un espace consacré à la présentation des différents équipements et moyens utilisés par leurs agents lors des opérations de secours et de sauvetage. Ils ont également informé les visiteurs sur les formations gratuites aux premiers secours, régulièrement organisées par l'institution au profit des citoyens.

Dans une déclaration faite en marge de l'événement, le directeur du Tourisme de la wilaya, Khemissi Mechaouek, a souligné l'importance de la numérisation dans la promotion des atouts et des potentialités touristiques dont dispose la région, notamment ses ressources forestières, thermales et archéologiques. Il a insisté sur la nécessité de suivre les transformations numériques et de répondre aux exigences du touriste contemporain.

De son côté, le représentant de l'université, le professeur Mohamed Bouras, a souligné l'importance de la formation académique pour accompagner la transformation numérique que connaît le secteur du tourisme. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la coopération entre l'université, en tant qu'établissement de formation, et les différents secteurs, notamment celui du tourisme au niveau de la wilaya.

RR

CNAS

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, mardi, une vaste campagne d'information et de sensibilisation au profit des étudiants universitaires, visant à faire connaître les services qui leur sont destinés en matière de couverture sociale, indique un communiqué de la Caisse.

Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 8 octobre prochain, sous le slogan "La sécurité sociale vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire", est organisée à l'occasion de la rentrée universitaire 2026-2027 au niveau de l'ensemble des résidences et centres universitaires à travers le territoire national. Cette initiative vise à "faire connaître les services et prestations offerts par la Caisse au profit des étudiants universitaires, afin de leur assurer une couverture sociale tout au long de leur parcours universitaire", mais aussi de "promouvoir la carte Chifa virtuelle, tout en fournissant des explications détaillées sur les modalités de son utilisation pour faciliter l'accès des étudiants aux services de la Caisse en toute flexibilité et simplicité, sans avoir à se déplacer".

RR

OLÉAGINEUX

LE COLZA ET LE TOURNESOL S'IMPOSENT COMME LES MOTEURS DE LA CROISSANCE MONDIALE

Le marché mondial des huiles végétales devrait poursuivre sa progression au cours de la campagne 2026/2027, avec des échanges qui pourraient atteindre un nouveau niveau record. Si l'huile de palme et l'huile de soja conserveront leur position dominante en matière de volumes, la dynamique du commerce international devrait toutefois davantage profiter à deux autres produits : l'huile de colza et celle de tournesol. Ensemble, ces deux huiles représentent près du quart de la consommation mondiale d'huiles végétales.

Par Nawal Bordji

Cette évolution ressort des dernières projections du Département américain de l'Agriculture, qui table sur un volume total des exportations mondiales d'environ 141 millions de tonnes pour la campagne à venir. Ce niveau correspondrait à une progression de 2 % par rapport à la campagne précédente. Mais derrière cette hausse globale relativement modérée se dessinent des évolutions très contrastées selon les différentes catégories d'huiles.

Les deux produits traditionnellement en tête du marché ne devraient ainsi pas être ceux qui contribueront le plus à l'expansion des échanges. L'huile de palme, qui occupe depuis plusieurs années la première place dans la consommation mondiale, devrait voir ses exportations reculer de 2 %. L'huile de soja, pour sa part, ne progresserait que de 1 %. À l'inverse, les perspectives apparaissent nettement plus favorables pour le colza et le tournesol, dont la disponibilité devrait augmenter sous l'effet de récoltes plus importantes et d'un accroissement des surfaces cultivées dans plusieurs grands pays producteurs.

Pour le colza, les projections américaines font état d'une progression de 8 % des exportations d'huile et de graines, exprimées en équivalent huile. Plusieurs grands fournisseurs internationaux devraient participer à cette hausse, notamment le Canada, la Russie, l'Ukraine et l'Australie. Cette augmentation de l'offre devrait également répondre à une demande accrue sur certains marchés importateurs. Les États-Unis et la Chine figurent parmi les pays qui pourraient enregistrer les plus fortes augmentations de leurs achats.

La tendance favorable ne concernerait pas uniquement les échanges. La production mondiale de graines de colza et de ses produits dérivés devrait également se rapprocher du seuil des 100 millions de tonnes au cours de la campagne 2026/2027. Elle s'établirait ainsi à un niveau nettement supérieur aux quelque 96 millions de tonnes enregistrées lors de la campagne précédente. Cette amélioration de l'offre



devrait contribuer à renforcer les disponibilités destinées aussi bien à la transformation industrielle qu'aux marchés alimentaires.

Les perspectives sont encore plus marquées pour le tournesol. Les exportations mondiales d'huile issue de cette culture pourraient progresser de 15 % au cours de la campagne, ce qui en ferait l'un des produits les plus dynamiques du secteur. Cette évolution serait principalement soutenue par l'amélioration des récoltes en Ukraine et en Russie, deux acteurs majeurs du marché mondial.

La région de la mer Noire avait connu deux campagnes difficiles, marquées par des rendements inférieurs aux niveaux habituels. Le redressement attendu de la production devrait permettre de rétablir une partie des disponibilités mondiales. L'augmentation des superficies consacrées au tournesol constitue également un facteur important dans cette reprise, en permettant aux producteurs de renforcer les volumes récoltés et, par conséquent, les quantités susceptibles d'être destinées à l'exportation.

Selon les prévisions américaines, la production mondiale de graines de tournesol atteindrait ainsi 63,7 millions de tonnes en 2026/2027, contre seulement 55,2 millions de tonnes lors de la campagne précédente. Cette différence de plus de 8 millions de tonnes illustre l'ampleur du redressement attendu. Du côté de la demande, l'Inde et la Chine devraient se distinguer par une progression particulièrement importante de leurs importations de produits issus du tournesol.

La montée en puissance du colza et du tournesol intervient dans un marché où les rapports de force entre les principales huiles végétales évoluent progressivement. L'huile de palme et l'huile de soja représentent à elles seules près des deux tiers de la consommation mondiale, mais leur rythme de croissance apparaît désormais moins soutenu. Cette situation contribue mécaniquement à réduire l'écart entre les deux principales huiles en matière de production.

Pour la campagne 2026/2027, la production mondiale d'huile de palme est estimée à 81,1 millions de

tonnes, tandis que celle d'huile de soja devrait atteindre environ 75,1 millions de tonnes. La différence entre les deux produits ne serait donc plus que d'environ 6 millions de tonnes. Cet écart s'est considérablement réduit en quelques années puisqu'il dépassait encore 15 millions de tonnes durant la campagne 2022/2023.

La progression de l'huile de soja mérite, à cet égard, une attention particulière. Depuis la campagne 2017/2018, son offre mondiale aurait augmenté de près de 20 millions de tonnes. Cette croissance est notamment liée à l'augmentation de la demande industrielle et au développement des activités de transformation des graines de soja. La Chine joue un rôle majeur dans cette évolution, avec une industrie de trituration importante qui permet de produire à la fois de l'huile destinée à différents usages et des tourteaux utilisés dans l'alimentation animale.

L'Inde contribue également à l'élargissement des débouchés du soja, grâce à une progression de ses importations. Cette évolution contraste avec celle observée dans le secteur de l'huile de palme, dont la production mondiale n'aurait augmenté que d'environ 10 millions de tonnes depuis 2017/2018.

Les prévisions pour 2026/2027 traduisent donc une recomposition progressive du marché mondial des huiles végétales. La domination du soja et du palmier à huile n'est pas remise en cause à court terme, compte tenu de leurs volumes de production et de leur poids dans la consommation mondiale. Toutefois, le dynamisme attendu du colza et du tournesol pourrait modifier les équilibres commerciaux au cours de la prochaine campagne.

Avec une hausse prévue de 8 % pour le colza et de 15 % pour le tournesol, ces deux oléagineux devraient concentrer une part importante de la croissance des échanges internationaux. L'amélioration des récoltes, l'élargissement des superficies cultivées et la vigueur de la demande en provenance de plusieurs grands marchés pourraient ainsi leur permettre de gagner du terrain dans un secteur où les principaux produits arrivent progressivement à maturité.

N.B

HYDROCARBURES

TULLOW OIL RENOUVE AVEC UNE TRÉSORERIE POSITIVE MAIS RESTE CONFRONTÉ À UNE LOURDE DETTE

Par Tinhinane Bendahmane

Principalement producteur d'hydrocarbures au Ghana, le groupe britannique Tullow Oil doit s'acquitter d'une dette dont le remboursement dépend des liquidités générées par ses gisements. Au cours du premier semestre 2026, l'entreprise a enregistré une trésorerie disponible de 4 millions de dollars, alors qu'elle avait subi une sortie de 188 millions de dollars un an plus tôt, selon son rapport semestriel rendu public le lundi 28 septembre.

Il s'agit de son premier semestre excédentaire depuis au moins quatre ans, les exercices précédents ayant affiché des déficits de 205 millions de dollars en 2022, 142 millions en 2023 et 126 millions en 2024. Ce flux correspond aux fonds restants après déduction des investissements, des loyers de crédit-bail, des intérêts et des frais de refinancement.

La société indique avoir perçu 40 millions de dollars grâce à la cession de sa filiale kényane, tout en déboursant 70,2 millions de dollars pour refinancer sa dette. Le prix moyen de vente s'est établi à 95 dollars le baril, contre 71,4 dollars un an auparavant. La production quotidienne atteint 43 700 barils équivalents pétrole, contre 40 600, essentiellement sur les champs offshore Jubilee et TEN. En parallèle, les navires de production ont été opérationnels plus de 99 % du temps. « Nous avons réalisé une performance opérationnelle remarquable au premier semestre 2026 », a affirmé le directeur général Ian Perks.

Concernant le gaz, Tullow a obtenu du gouvernement ghanéen le paiement de 73 millions de dollars de factures antérieures à 2026. La compagnie a relevé sa prévision annuelle de trésorerie disponible à une fourchette de 170 à 250 millions de dollars, pour un baril compris entre 70 et 100 dollars. Malgré cette amélioration, le groupe reste glo-

balement en perte. Sa perte nette s'élève à 101 millions de dollars, contre 80 millions un an plus tôt. La dette nette, à savoir la dette diminuée de la trésorerie, atteint 1,4 milliard de dollars contre 1,6 milliard un an auparavant. Cette dette est majoritairement constituée d'obligations de 1,16 milliard de dollars, arrivant à échéance en novembre 2028. En l'absence d'un accord de cession d'actifs conclu avant le 30 septembre 2027, cette échéance est repoussée à mai 2028. Tullow doit également faire face à plusieurs contentieux fiscaux au Ghana et au Kenya. La Ghana Revenue Authority lui réclame 190,5 et 196,5 millions de dollars, que le groupe conteste devant la Chambre de commerce internationale. Au Kenya, Tullow s'oppose à la Kenya Revenue Authority, qui lui demande environ 170 millions de dollars au titre de la vente de sa filiale. La société juge cette demande infondée et la conteste en appel aux côtés de l'acheteur.

T.B

DEPUIS LA TRIBUNE DE L'ONU ET PREUVES À L'APPUI

LE SOUDAN ACCUSE LES EMIRATS D'ÊTRE DERRIÈRE LES DRAMES DE LA RÉGION

Devant l'instance onusienne, le Soudan a publiquement mis en cause les Emirats, leur reprochant d'appuyer les Forces de soutien rapide (FSR), d'accentuer la tragédie humanitaire que traverse le pays et de vouloir déstabiliser le pays et la région, en présentant des preuves étayant ces implications.

Par Yacine Boudali

L'ambassadeur Al-Harith Idriss, représentant permanent du Soudan aux Nations unies, a vivement interpellé lundi les Emirats, en réaction aux propos tenus par leur représentant devant l'Assemblée générale des Nations unies, à l'occasion de sa 81e session à New York.

Selon Al-Harith, la catastrophe humanitaire qui s'aggrave au Soudan a été en partie déclenchée et amplifiée par les Emirats.

Il a affirmé que ce soutien est attesté par les rapports du Groupe d'experts onusien mandaté par la résolution 1591, de même que par le rapport de la Commission d'établissement des faits, qui évoque un approvisionnement ininterrompu.

Al-Harith a estimé, dans ce contexte, que les affirmations des Emirats sur leur "neutralité et innocence" dans le conflit soudanais sont indéfendables, les crimes et atrocités perpétrés avec la complicité des Forces de soutien rapide témoignant d'un "partenariat sanglant" noué avec cette milice.

Le représentant permanent du Soudan auprès de l'ONU a ensuite dressé une liste de pratiques qu'il impute aux Emirats et qui auraient



pour but de déstabiliser le Soudan et de tenter de substituer aux règles de l'ordre international.

Il a soutenu, à cet égard, que "le soutien émirati à la milice rebelle ne se limitait pas à l'achat d'armes, mais s'étendait aux efforts visant à nuire au gouvernement soudanais et à déstabiliser la région en attisant les tensions confessionnelles et la haine, tout en sapant le rôle du Soudan au sein de différentes institutions et en tentant de détériorer ses relations avec ses voisins à travers des campagnes médiatiques et l'intelligence artificielle, ainsi qu'en por-

tant atteinte à la dignité du peuple soudanais". A cette fin, Al-Harith a imputé à Abou Dhabi la volonté d'instaurer une administration parallèle à Nyala, de se livrer au nettoyage ethnique et de recourir à des mercenaires étrangers pour attaquer les forces armées, sans compter la falsification de la monnaie soudanaise et la contrebande de minerais stratégiques.

Il l'a aussi accusé de détruire les réseaux d'énergie, d'électricité et d'eau, de viser les barrages et les entrepôts de denrées alimentaires, et de propager des informations

trompeuses, notamment des allégations sur l'emploi d'armes chimiques. En réponse au représentant émirati, Al-Harith a assuré que le cœur du réseau de soutien extérieur aux Forces de soutien rapide a été mis au jour et que ses agissements sont désormais consignés dans de nombreux rapports internationaux, précisant que des éléments de sociétés enregistrées aux Emirats affirment que ce pays avait recruté des mercenaires et monnayé leurs services pour transporter du matériel militaire vers les zones du conflit.

Depuis la même tribune onusienne, le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mohieldin Salim Ahmed Ibrahim, avait appelé à l'instauration d'une paix "juste" au Soudan, insistant sur la nécessité de mettre fin aux "ingérences extérieures" et aux flux d'armes et de mercenaires.

"Le Soudan est une nation éprise de paix, mais nous aspirons également à une paix juste", a déclaré M. Mohieldin, soulignant qu'une paix durable ne pourrait être instaurée tant que persisteraient "des ingérences extérieures", notamment "l'afflux d'armes et de mercenaires" à travers les frontières soudanaises.

Y.B

DRAME DE L'ENFANCE DES TEMPS MODERNES

PRÈS DE 36.000 ENFANTS VICTIMES D'ARMES EXPLOSIVES ENTRE 2021 ET 2025

Près de 36.000 enfants ont été tués ou blessés par des armes explosives entre 2021 et 2025, déplore le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) qui s'inquiète face à l'augmentation de la proportion d'enfants victimes d'armes explosives, passée de 54% en 2021 à plus de 72% en 2025.

Dans une analyse publiée récemment, l'Unicef a averti que l'utilisation d'armes explosives est à l'origine de plus des deux tiers des morts et des mutilations d'enfants enregistrées entre 2021 et 2025, une période durant laquelle plus de 35.900 enfants ont été tués ou gravement blessés dans des contextes de guerre.

L'analyse intitulée "Armes explosives dans les zones peuplées" souligne que ce type d'armement "enregistre une incidence croissante dans différents scénarios de guerre" et précise qu'il était lié à près de 66% des décès et des blessures graves subies par des enfants durant ces années.

Ce document élaboré à partir des données contenues dans les rapports du secrétaire général des Nations unies sur les enfants et les conflits armés, montre que la proportion des victimes infantiles associées à des armes explosives a continué d'augmenter de manière continue. En 2021, elles représentaient 54% des cas et en 2025, elles ont dépassé 72%. La majorité de ces épisodes se concentrent en

Palestine, Birmanie, Syrie, Afghanistan, Soudan et Yémen.

"Aucun autre type d'arme ne tue ou ne blesse plus d'enfants que les armes explosives. (...) En 2021, pour la première fois, les armes explosives ont causé plus de la moitié de toutes les victimes infantiles vérifiées. Cette tendance a continué à s'aggraver année après année", relève le texte.

Le document souligne que les opérations militaires aériennes sont devenues la principale cause de victimes infantiles à l'échelle mondiale, représentant 30% de tous les cas vérifiés durant ces quatre années. Le nombre d'enfants tués ou blessés par ce type d'actions a explosé à partir de 2022, atteignant les niveaux les plus élevés en 2023 et 2025.

Cette augmentation est surtout liée à l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza, bien que le rapport identifie également des augmentations significatives en Birmanie, Soudan et Liban.

L'organisation met également l'accent sur le risque croissant lié à l'utilisation de drones. Malgré le manque d'informations, l'Unicef indique que des données et la documentation disponibles en découlent trois conclusions principales: "Tout d'abord, les dommages causés par les drones armés aux enfants ont atteint un seuil symbolique et sont une source de préoc-

cupation mondiale, avec plus de 1.000 enfants confirmés comme morts ou mutilés lors d'attaques de drones armés entre 2021 et 2025".

En second lieu, le rapport conclut que l'utilisation de drones armés élargit le rayon géographique des hostilités, augmentant le danger pour les mineurs dans des zones qui n'étaient auparavant pas directement exposées au feu croisé. "Les drones armés peuvent parcourir de longues distances et affecter des zones bien au-delà des lignes de front traditionnelles", ajoute l'analyse de l'Unicef.

"En troisième lieu, bien que peu documenté, l'impact psychologique des drones armés sur les enfants est significatif. Le bruit constant des drones armés et la difficulté de les distinguer des non armés peuvent générer une détresse psychologique, de la peur, de l'anxiété et un sentiment d'impuissance constants chez les enfants", déplore l'Unicef.

L'agence de l'ONU appelle, dans ce contexte, toutes les parties en conflit à prendre des mesures pour "protéger et garantir le respect des droits des enfants, y compris en mettant fin à l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées et en tenant les auteurs de violations graves contre l'enfance responsables".

RI

LIGUE POUR LA PROTECTION DES PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOUI

APPEL À PERMETTRE AUX ORGANISATIONS HUMANITAIRES D'EXAMINER LA SITUATION DES DÉTENUS DANS LES PRISONS MAROCAINES

La Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines a appelé à permettre aux organisations de défense des droits de l'Homme et aux avocats d'examiner la situation des détenus sahraouis dans les prisons marocaines et de garantir la possibilité de contrôler leurs conditions d'incarcération.

Dans un communiqué relayé par l'Agence de presse sahraouie (SPS), la Ligue a renouvelé son appel à révéler "immédiatement" le lieu de détention du détenu civil sahraoui Hassan Dah et à permettre à sa famille et à son avocat de communiquer avec lui et de s'enquérir de son état.

Elle a également souligné la nécessité de révéler l'état de santé actuel des neuf détenus observant une grève de la faim illimitée et de

leur assurer les soins médicaux nécessaires, dans le respect de leur volonté et de leurs droits fondamentaux, ainsi que de permettre à leurs familles de leur rendre visite et de communiquer avec eux sans entraves, ni mesures de représailles.

Il s'agit de Mohamed Bani, détenu à la prison d'Ait Melloul 2, d'Abdallah Abbah, de Mohamed Lemine Haddi et d'El Bachir Khadda, détenus à la prison de Tiflet 2, ainsi que de Sidi El Bachir Boutenghiza, Ahmed Sebaï, Naâma Asfari, El Houcine Zaoui et Hassan Dah, détenus à la prison centrale de Kénitra.

La Ligue a insisté sur la nécessité de mettre fin aux restrictions imposées aux familles des détenus et de garantir leur droit à connaître le sort de leurs proches et leur situation, appelant également à permettre aux détenus de commu-

niquer avec leurs familles et leurs avocats, et à mettre fin à leur isolement ou à leur dispersion de manière à empêcher tout suivi de leur situation. Dans ce contexte, elle a appelé les organisations internationales de défense des droits de l'Homme, les organismes onusiens concernés et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ainsi que les organisations de défense des droits humains et les médias internationaux à suivre "de manière urgente" ces développements, à vérifier la situation des détenus observant une grève de la faim et à œuvrer à garantir leur sécurité et leurs droits fondamentaux.

La Ligue a également exhorté toutes les parties concernées à "ne pas attendre une grave détérioration de l'état de santé des détenus ou l'irréparable pour agir".

RI

LUNETTES CONNECTÉES

META CÈDE À LA PRESSION ET SUPPRIME LA CAMÉRA

Le groupe de Mark Zuckerberg diversifie sa gamme avec les Ray-Ban Meta Audio, des lunettes connectées dépourvues de caméra mais pilotées par son assistant vocal, Muse. Une alternative présentée comme plus discrète, alors que les modèles dotés de capteurs font l'objet de graves accusations et d'enquêtes judiciaires.

Par Yakout Abina

C'est un virage stratégique notable pour la maison mère de Facebook et Instagram. Mercredi dernier, sur la scène du Meta Connect, Mark Zuckerberg a levé le voile sur les Ray-Ban Meta Audio. Contrairement aux anciens modèles, ces lunettes n'ont pas de caméra. Meta a décidé de l'enlever pour rendre les lunettes plus légères et plus esthétiques. Cette monture bénéficie également d'une autonomie record au sein de la gamme. Un choix dicté par l'ergonomie, selon le PDG, qui a souligné devant le public, en arborant lui-même la paire, que se passer de caméras ouvrirait de nombreuses possibilités de design. Derrière cette cure d'amaigrissement technologique, Meta ne renonce cependant pas pour autant à ses ambitions dans l'intelligence artificielle puisque ce modèle audio-only fonctionnera grâce à Muse, l'assistant conversationnel maison. Piloté entièrement par la voix, l'outil permettra de gérer son quotidien ou d'interagir avec l'IA sans encombrer ses mains. Annoncées pour les prochaines semaines concernant le déploiement logiciel de l'assistant, les lunettes seront commercialisées dès le 13 octobre aux États-Unis au prix de 350 dollars, soit environ 308 euros. Si Meta vante les mérites créatifs de ce design épuré, l'argument de la discrétion arrive à point nommé car, depuis plusieurs mois, les versions précédentes dotées de caméras embarquées subissent un tir croisé de critiques.

De nombreux usagers et plus d'une soixantaine d'associations de défense des libertés numériques dénoncent la facilité avec laquelle ces montures permettent de filmer ou photographier à l'insu de leur entourage.

En France, la situation a pris une tournure judiciaire avec l'ouverture de plusieurs enquêtes par le parquet de Paris, suite à des plaintes de femmes filmées clandestinement dans l'espace public.

Face à la multiplication des appels à des res-



trictions, voire à des interdictions pures et simples en Europe, ce modèle sans objectif offre à Meta une bouffée d'oxygène pour l'acceptabilité sociale de ses objets connectés.

Malgré ce contexte houleux et l'arrivée de cette alternative plus neutre, Meta refuse pour autant de faire machine arrière sur ses produits d'enregistrement.

Interrogé par l'AFP, Vishal Shah, vice-président de l'entreprise chargé des produits d'IA, a tenu à clarifier la position du groupe en affirmant

qu'il ne s'agissait pas d'un changement de cap, tout en rappelant l'existence d'une LED lumineuse sur les montures équipées de caméras, censée alerter visuellement l'entourage et rendre plus explicite au fil des évolutions matérielles.

En cochant ainsi la case du tout-audio, Meta espère élargir sa cible vers un public réticent à l'idée d'être filmé, tout en maintenant son offre sur le marché des accessoires connectés.

Y.A

ROBOTIQUE

UNE START-UP AMÉRICAINE CRÉE UN ROBOT-GARAGISTE-VULCANISATEUR

À San Francisco, la start-up PitPro a mis au point un robot capable de remplacer les pneumatiques des véhicules. Un gain de temps et d'énergie pour les mécaniciens. Mais une perte d'emplois pour les garagistes humains.

La start-up PitPro Automation affirme que son système peut enlever les quatre pneus d'un véhicule, les remplacer, équilibrer les nouveaux pneumatiques et en ajuster l'alignement en 15 minutes seulement, soit trois ou quatre fois plus vite qu'un mécanicien.

Sur le site de PitPro, une vidéo (Nouvelle fenêtre) en montre le fonctionnement dans un garage professionnel, sur une voiture installée sur un pont élévateur. Deux énormes cubes jaunes longent le véhicule de chaque côté, des capteurs repèrent les écrous, les dévisent, déplacent le pneu à remplacer et le posent au sol, puis répètent l'opération sur les trois autres. Les garages gardant généralement leurs portes ouvertes, la start-up a dû s'assurer que la poussière venant de l'extérieur ne perturbe ni la machine elle-même, ni la précision des capteurs.

Faire face aux pics d'activité

Pour justifier l'utilité d'automatiser cette tâche, le fondateur de la start-up souligne qu'elle met à rude épreuve le dos des mécaniciens et peut être à l'origine d'accidents du travail. Il cite l'exemple d'un garage dont le manager a dû augmenter ses salaires, parce que le fastfood d'en face avait débouché la moitié de ses employés, heureux de trouver un emploi moins pénible. Il arrive aussi que des garages manquent de personnel à certaines périodes de l'année. Notamment au Canada, où à l'arrivée de l'hiver, beaucoup de clients font installer des pneus neige. Automatiser (Nouvelle fenêtre) permettrait donc, sur le papier, de traiter plus de demandes chaque jour. Le système vient d'être installé au Canada, dans un garage de Calgary appartenant à une chaîne. Celle-ci assure que l'automatisation ne va pas remplacer les mécaniciens, mais leur donner plus de temps pour accomplir d'autres tâches, par exemple, s'occuper des clients. On ne sait pas encore si cela va faire baisser les prix. Aux États-Unis, le marché des pneumatiques représente 50 milliards de dollars par an.

R.S.H.T

RECHARGE DE BATTERIE AUTOMOBILE

GEELY FABRIQUE LA RECHARGE LA PLUS RAPIDE DU MONDE

Les marques chinoises continuent à se tirer la bourre pour savoir qui proposera la recharge la plus rapide. Alors que BYD était jusqu'alors le roi avec ses Flash Chargers, Geely vient lui chiper la couronne avec sa nouvelle batterie pouvant prendre jusqu'à 2 250 kW. Effacer l'attente à la borne semble être le nouveau terrain de jeu des marques chinoises. Si les constructeurs européens sont déjà très fiers de pouvoir réduire l'attente sous le quart d'heure, les autos de l'Empire du Milieu évoluent dans un tout autre paradigme. BYD nous avait déjà bluffés avec sa batterie Blade 2.0 permettant de passer de 10 à 70 % de charge en à peine 5 minutes grâce à une puissance de recharge 1 500 kW.

Sa Denza Z9GT était alors son porte-drapeau en Europe en pouvant établir une telle performance. En Chine, c'est déjà toute une gamme allant de BYD à Yangwang qui est désormais compatible avec la recharge 1 500 kW. Impressionnant, sauf que Geely vient aujourd'hui bouleverser la hiérarchie avec sa nouvelle batterie encore plus performante. La Shendun Golden surpasse ainsi la Blade 2.0 en écrasant toujours plus le temps de charge.

Chrono en main : quand la réalité dépasse la théorie

Et les annonces n'ont rien de théorique puisque deux modèles de série équipés de ces nouvelles batteries se sont en effet frottés à l'exercice de la recharge rapide. Les Lynk & Co 10 et Zeekr 001 sont ainsi passés de 10 à 70 % de charge en 4 minutes et 30 secondes, et de 10 à 97 % en 8 minutes

et 40 secondes. Dans le premier cas, c'est une demi-minute de mieux que chez BYD. Dans le second, c'est toujours 20 secondes plus rapide.

Pour un ensemble déjà prêt à la production, c'est franchement du lourd. Car bien sûr, il y a encore mieux dans le cadre du prototype. Chez Hongqi, on avance déjà un 10 à 70 % de batterie en seulement 3 minutes et 41 secondes. C'est réellement bluffant, mais pas encore paré pour la série. Du côté de Geely, les promesses sont déjà réelles grâce aux bornes de recharge intelligentes de cinquième génération. Une intelligence artificielle aux commandes pour éviter la surchauffe. Pas besoin de faire des calculs alambiqués : les 2 250 kW de puissance des stations Geely sont autrement supérieurs aux 1 500 kW fournis par les Flash Chargers de BYD. Et l'idée n'est pas de bourrer les batteries des véhicules branchés sans aucune attention. Une intelligence artificielle intégrée aux bornes gère de multiples facteurs comme l'accumulateur, le cloud, le réseau électrique et le véhicule afin d'adopter une stratégie de recharge pour chaque modèle.

L'ensemble peut carrément prédire la température de la batterie jusqu'à 30 secondes à l'avance en ajustant en conséquence la puissance de recharge afin de garder le mercure entre 55 et 65°C. Le but est de garantir des performances optimales tout en évitant les surchauffes et donc une usure prématurée des batteries. Prometteur, même s'il faudra patienter encore longtemps pour voir débarquer une telle technologie en Europe.

R.S.H.T

CHEPTELS ET ÉPIZOOTIES

REVOILÀ LA FIÈVRE APHTEUSE EN NAMIBIE

L'apparition de la fièvre aphteuse en Namibie, après quatre années d'accalmie, secoue l'économie rurale et met en lumière la fragilité des équilibres environnementaux face aux épizooties. Ce foyer, détecté dans la région de Kharas, intervient alors que plusieurs États d'Afrique australe connaissent une recrudescence de la maladie. La coopération régionale et la biosécurité apparaissent plus que jamais indispensables.

Par Chaïmaa Sadou

Un nouveau foyer de fièvre aphteuse a été signalé en Namibie, après plusieurs années sans notification officielle. Détecté dans la région de Kharas, il met sous pression une filière bovine importante pour le pays et relance les inquiétudes dans toute la sous-région.

Les autorités vétérinaires namibiennes ont notifié le 23 septembre 2026 à l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) un foyer de fièvre aphteuse dans le district vétérinaire de Karasburg, dans la région de Kharas. Selon la notification officielle transmise à l'organisation internationale, 63 bovins présentant des signes cliniques ont été identifiés lors d'opérations de surveillance sanitaire. L'origine de l'infection reste, à ce stade, inconnue ou incertaine. Il s'agit en outre d'une première apparition dans cette zone, ce qui renforce l'inquiétude des autorités.

Pour limiter le risque de propagation, les autorités ont renforcé les contrôles et suspendu la commercialisation et les mouvements de bétail ainsi que de certains produits d'élevage concernés. Cette décision touche directement un secteur tourné vers les marchés extérieurs. La Namibie figure en effet parmi les principaux exportateurs de bovins vivants et de viande bovine d'Afrique australe. Au-delà de l'enjeu économique, la priorité est sanitaire : empêcher le virus de circuler vers d'autres élevages et, potentiellement, vers la faune sauvage.

La fièvre aphteuse est une maladie virale très contagieuse qui touche principalement les animaux à onglons fendus. Elle est connue depuis plusieurs siècles : sa première description est attribuée à Girolamo Fracastoro en 1546, et le virus a été identifié pour la première fois en 1897. Elle concerne notamment les bovins, les porcs, les ovins, les caprins et plusieurs espèces sauvages,

dont les buffles africains. Elle est provoquée par un virus du genre Aphthovirus, qui se transmet facilement entre animaux par contact direct, par les sécrétions et excréments, mais aussi par des objets, des véhicules, des aliments ou des personnes contaminés. La maladie ne doit pas être confondue avec certaines maladies humaines aux noms proches : la fièvre aphteuse animale n'est pas une menace pour la santé humaine.

Chez les animaux infectés, la maladie se manifeste notamment par de la fièvre, une baisse de l'alimentation, une salivation abondante et l'apparition de vésicules ou de lésions douloureuses dans la bouche, sur la langue, au niveau des pieds et parfois sur les mamelles. Les animaux peuvent boiter et perdre rapidement leur état général. La mortalité est souvent faible chez les adultes, mais la maladie peut provoquer des pertes importantes en production, des avortements ou la mort de jeunes animaux.

L'Afrique australe fait partie des régions où la circulation du virus représente un risque récurrent, en raison notamment des échanges de bétail et de la proximité entre élevages et populations animales sauvages. En 2026, la Namibie a ainsi rejoint une liste régionale comprenant notamment le Zimbabwe, le Botswana, le Lesotho, l'Afrique du Sud, l'Eswatini et le Mozambique, qui ont signalé des foyers. L'Afrique du Sud, considérée comme l'épicentre de l'épizootie dans la sous-région, connaît une situation particulièrement étendue : huit des neuf provinces sont touchées depuis 2025, affectant aussi bien les exploitations commerciales que communautaires.

Cette recrudescence régionale rappelle l'importance des dispositifs de surveillance sanitaire aux frontières et dans les zones de pâturage. Les mouvements transfrontaliers du bétail, fréquents en Afrique australe, favorisent parfois la circulation des agents pathogènes. Dans ce contexte, la coopération

entre services vétérinaires, éleveurs et autorités publiques devient un élément essentiel pour détecter rapidement les foyers et réduire les risques de propagation.

Hors du continent africain, l'Angleterre a également dû faire face à de graves épisodes de fièvre aphteuse, avec des restrictions et des mesures d'abattage sanitaire. Cet épisode européen illustre la capacité du virus à réapparaître loin de ses zones habituelles de circulation et rappelle l'importance de la surveillance des mouvements d'animaux et des produits d'origine animale. Il ne s'agit toutefois pas d'un foyer lié à celui de Namibie.

Sur le plan environnemental, la fièvre aphteuse dépasse donc la seule question du commerce de viande. Une épidémie peut perturber les déplacements de troupeaux, modifier les pratiques d'élevage et accroître les pertes économiques des éleveurs. Dans les régions où l'élevage domestique côtoie la faune sauvage, la maîtrise de la maladie devient également une question de gestion des écosystèmes et de coexistence entre activités humaines et animaux sauvages. La biosécurité — ensemble des mesures destinées à empêcher l'introduction et la diffusion d'un agent infectieux — constitue ainsi une première ligne de défense.

Le nouveau foyer namibien rappelle finalement qu'une accalmie ne signifie pas disparition du risque. La surveillance vétérinaire, le contrôle des mouvements et la coopération entre pays restent essentiels pour contenir la maladie. Pour la Namibie comme pour ses voisins, l'enjeu est désormais de limiter la circulation du virus tout en protégeant les élevages, les ressources économiques et l'équilibre entre activités pastorales et environnement naturel.

C.S

APICULTURE

QUAND UN FRELON MENACE TOUT UN ÉCOSYSTÈME

Par Rihab Taleb

Partout à travers le monde, un danger silencieux plane sur nos campagnes. Loin d'être de simples insectes discrets ou de modestes productrices de miel, les abeilles sont de véritables moteurs de la vie sur notre planète. Sans elles, l'équilibre de la nature tout entier se trouverait bouleversé. Lorsque les abeilles survolent les champs et les forêts, elles transportent du pollen sur leurs pattes d'une fleur à une autre. Ce travail s'appelle la pollinisation.

Pour bien mesurer sa valeur, il suffit de regarder de plus près ce qui se passe dans les vergers. Lorsqu'une abeille visite et « touche » la fleur d'un arbre fruitier, elle permet à la plante de se nourrir et de grandir dans les meilleures conditions. Grâce à cette action naturelle, le fruit se développe de manière harmonieuse, devient plus gros, plus juteux, bien plus savoureux et riche en nutriments. Si les abeilles venaient à disparaître, la quantité et la qualité de notre alimentation s'effondreraient, et de nombreuses plantes sauvages ne pourrissent-tout simplement plus se reproduire.

Malheureusement, cet équilibre environnemental est aujourd'hui attaqué par un ennemi féroce, le frelon asiatique. Venu d'Asie, cet insecte a voyagé à travers le monde, le plus souvent transporté par erreur à cause du commerce international et du transport de marchandises. En arrivant dans de nouvelles régions du globe, ce frelon s'est installé très facilement car il n'y a trouvé aucun prédateur naturel pour freiner sa reproduction. Il s'est ainsi transformé en une espèce envahissante extrêmement agressive qui colonise de nouveaux territoires à une vitesse inquiétante.

Sur le plan scientifique et écologique, le fre-

lon asiatique se comporte comme un super prédateur. Pour nourrir ses petits, il chasse une immense variété d'insectes, ce qui perturbe l'ensemble de la chaîne alimentaire. Il capture des papillons, des coccinelles, des sauterelles et bien d'autres petits animaux indispensables à la santé de nos écosystèmes. Mais sa cible reste l'abeille domestique. Installé en embuscade à l'entrée des ruches, il attend patiemment que les butineuses reviennent chargées de nectar pour les attraper en plein vol.

La présence de ce prédateur provoque une catastrophe sanitaire au cœur des colonies. Terrifiées par le danger, les abeilles n'osent plus quitter la sécurité de la ruche pour aller chercher de la nourriture. Coincées à l'intérieur, elles s'épuisent, s'affaiblissent et meurent de faim. De son côté, la reine, paniquée, stoppe ou ralentit sa ponte.

En l'espace de quelques semaines seulement, des ruches autrefois pleines de vie se vident entièrement et s'éteignent. Pour les apiculteurs, c'est un crève cœur quotidien, une perte de travail immense et une baisse de leurs revenus financiers.

Face à cette crise mondiale, les professionnels et les chercheurs essaient de multiplier les préventions sur le terrain, mais les solutions sont encore loin d'être parfaites. Certains apiculteurs ont tenté d'installer de grands filets de protection au-dessus des ruchers, mais les frelons parviennent souvent à les contourner. D'autres expérimentent des systèmes électriques, comme des harpes composées de fils sous tension qui éliminent les prédateurs au passage. Bien que ces harpes offrent un léger répit, elles coûtent extrêmement cher à l'achat pour des producteurs déjà ruinés, demandent une surveillance technique quotidienne très stricte et se cassent facilement au moindre

coup de vent ou passage d'un petit animal.

Cette situation se vit déjà tragiquement sur le terrain. En Europe, notamment en France, on est angoissé par ce phénomène. Les apiculteurs témoignent d'une situation devenue catastrophique où aucun dispositif actuel, qu'il s'agisse de filets, de grillages électrifiés ou de pièges, ne parvient à enrayer l'hécatombe dans les ruches.

Présent dans le département depuis une quinzaine d'années, le frelon asiatique a vu ses dégâts exploser, provoquant la mort rapide de ruchers entiers et un effondrement parallèle de 10% par an des effectifs du Groupement de défense sanitaire de l'abeille depuis 2020. Malgré la mise en place d'un plan national de lutte doté d'une enveloppe de trois millions d'euros jugée bien trop faible, et les dépenses massives des conseils départementaux pour détruire des milliers de nids, les producteurs ne touchent toujours aucune indemnisation.

Les solutions alternatives testées par les professionnels, telles que les harpes électriques, s'avèrent extrêmement onéreuses, fragiles face à la nature et trop exigeantes en maintenance, laissant les apiculteurs totalement démunis et confrontés à un véritable cas de conscience quant à l'avenir des jeunes qu'ils forment.

Les scientifiques crient fort, la lutte contre le frelon asiatique ne concerne pas seulement la fabrication du miel. C'est un combat vital pour la survie de la biodiversité mondiale, la bonne santé des paysages et la sécurité de l'alimentation. Sans un réveil général des nations et des investissements massifs dans la recherche scientifique, c'est tout l'avenir l'environnement naturel qui restera menacé par ce redoutable prédateur.

R.T

POUR DES PRESTATIONS DE QUALITÉ UN CONCOURS POUR UN COMMERCE PLUS RESPECTUEUX

La direction du commerce de Médéa a lancé la quatrième édition d'un concours destiné à récompenser les meilleures prestations de services. Ouverte jusqu'au 5 octobre, cette initiative vise à motiver les professionnels à améliorer l'accueil et la qualité de leur travail pour le bien des consommateurs.

Par Hamida Indja

Cette semaine, la direction du commerce de la wilaya de Médéa a lancé la quatrième édition du concours de la meilleure prestation et qualité de service dans les différents commerces. Les organisateurs ont indiqué mardi que cette initiative a pour but d'encourager les commerçants à améliorer les services et les prestations qu'ils proposent aux clients.

Ce concours est ouvert à plusieurs types de commerces, en particulier les cafés et les salons de thé, les cantines et les fast-foods, les pâtisseries et les confiseries, ainsi que les boucheries et les boulangeries. Le secteur de la vente, comme les grands magasins et les petites supérettes, participe aussi à cette compétition.

Les inscriptions pour cette quatrième édition continuent jusqu'au 5 octobre prochain. Ce délai va permettre à un très grand nombre de commerçants de participer à cette compétition, dans le but de montrer les compétences et le sérieux des commerçants et des prestataires de services qui travaillent dans la wilaya. D'après la direction locale du commerce, le but de ce concours est d'améliorer la qualité et le niveau des services offerts aux citoyens. Il cherche aussi à protéger leurs droits, à montrer la valeur du savoir-faire de chaque métier et à créer une habitude de compétition entre les commerçants et les prestataires de services. Plusieurs secteurs et organismes participent à l'organisation et à l'encadrement de ce concours. Il s'agit notamment de la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri « CCIT », de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens « UGCAA », de l'association de protection du consommateur, ainsi que des directions de la santé et des services agricoles. Cette initiative peut aussi aider à améliorer la relation entre les commerçants et leurs clients. En motivant les professionnels à hausser la qualité de leurs services, ce genre de concours peut les pousser à faire plus attention à l'accueil et au respect des consommateurs.



Dans certains magasins, les clients peuvent parfois faire face à un mauvais accueil, à un manque d'attention ou à une façon de parler qui manque de respect. D'autres peuvent aussi vivre des retards dans le service, un manque de propreté dans les lieux ou une mauvaise prise en charge de leurs demandes et de leurs réclamations.

Ces comportements peuvent donner une mau-

vaise image du commerce et rendre l'expérience du client désagréable. Ce concours peut donc encourager les commerçants à changer certaines de leurs habitudes et à faire plus attention à la qualité de l'accueil, au respect du client et à la qualité du service. L'objectif est de créer une relation plus chaleureuse entre les professionnels et les consommateurs.

HI

CHOLÉRA LES DÉCÈS DANS LE MONDE BONDISSENT DE 30% EN 2025

Les décès dus au choléra dans le monde ont augmenté de 30 % en 2025 malgré une baisse du nombre de cas signalés, atteignant leur niveau annuel le plus élevé depuis plus de deux décennies, a déclaré mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon les dernières tendances mondiales de l'OMS, 47 pays ont signalé 451.499 cas de choléra et 7.870 décès l'an dernier, soit le bilan annuel de décès le plus élevé depuis 1999.

L'agence onusienne a toutefois averti que ces chiffres reposaient sur les données de surveillance communiquées par les pays et que l'ampleur réelle de la maladie dans le monde "serait nettement plus importante en raison de la sous-déclaration des cas".

L'Angola, le Bangladesh, la République démocratique du Congo (RDC), le Nigeria, le Soudan du Sud, le Soudan et le Yémen représentaient environ 90 % de l'ensemble des cas et des décès signalés.

L'Afrique a enregistré la charge la plus lourde, avec une

hausse de 34 % des cas signalés et une augmentation de 58 % des décès par rapport à 2024, a relevé la même source.

"L'augmentation des décès dus au choléra nous rappelle l'ampleur du défi qui nous attend", a déclaré Chikwe Ihekweazu, directeur exécutif du Programme de l'OMS pour les situations d'urgence sanitaire. "Personne ne devrait mourir du choléra aujourd'hui, alors que nous disposons des outils pour prévenir et traiter cette maladie", a-t-il souligné. Plus d'un décès dû au choléra signalé sur cinq est survenu en dehors des établissements de santé, ce qui indique que de nombreux patients n'ont pas pu accéder aux soins à temps. Dans le même contexte, l'OMS a indiqué que la production de vaccins anticholériques oraux avait plus que doublé, passant d'environ 30 millions de doses en 2022 à quelque 80 millions par an en 2025. Concernant la méningite, l'OMS a indiqué que 24 des 26 pays du réseau africain de surveillance cette maladie avaient signalé 21.526 cas suspects et 971 décès, soit un taux de léta-

lité de 4,5%. Parmi les pays ayant communiqué des données pour 2024 et 2025, le nombre de cas a diminué de 5,9%.

Selon l'agence, la vaccination a fortement réduit les cas de méningite à méningocoque causée par le sérotype A, avec une baisse de plus de 99 % des cas parmi les populations vaccinées et aucun cas confirmé signalé depuis 2017 dans les pays ayant introduit le vaccin.

Un vaccin couvrant cinq souches est désormais déployé pour répondre aux flambées et mener des campagnes de prévention, le Niger étant devenu le premier pays à organiser une campagne à l'échelle nationale en 2025. Par ailleurs, entre 2019 et 2025, 10 pays ont signalé 3.860 cas suspects de peste humaine et 423 décès, soit un taux de létalité de 11%. La RDC et Madagascar représentaient 97,7% des cas. L'OMS a souligné que la poursuite de la surveillance et une réponse rapide aux flambées demeuraient essentielles, en particulier dans les régions où la peste reste endémique.

RS

CNAS LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE D'INFORMATION DESTINÉE AUX ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, mardi, une vaste campagne d'information et de sensibilisation au profit des étudiants universitaires, visant à faire connaître les services qui leur sont destinés en matière de couverture sociale, indique un communiqué de la Caisse.

Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 8 octobre

prochain, sous le slogan "La sécurité sociale vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire", est organisée à l'occasion de la rentrée universitaire 2026-2027 au niveau de l'ensemble des résidences et centres universitaires à travers le territoire national.

Cette initiative vise à "faire connaître les services et prestations offerts par la Caisse au profit des étudiants universi-

taires, afin de leur assurer une couverture sociale tout au long de leur parcours universitaire", mais aussi de "promouvoir la carte Chifa virtuelle, tout en fournissant des explications détaillées sur les modalités de son utilisation pour faciliter l'accès des étudiants aux services de la Caisse en toute flexibilité et simplicité, sans avoir à se déplacer".

RS

JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ SCOLAIRE ELABORATION D'UN PLAN NATIONAL STRATÉGIQUE MULTISECTORIEL

Le ministère de la Santé a organisé, mardi, la deuxième édition de la Journée nationale de la santé scolaire, au cours de laquelle ont été présentés les principaux axes du plan national stratégique multisectoriel de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire, en cours de finalisation.

Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a indiqué que le plan national stratégique multisectoriel de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire, en cours de finalisation, est "l'aboutissement d'un large processus de concertation et d'évaluation engagé avec les secteurs de l'éducation nationale, de la jeunesse et de l'intérieur pour asseoir une vision nationale intégrée répondant aux besoins réels du milieu scolaire".

A cet effet, des rencontres ont été organisées au niveau des wilayas pour "s'enquérir sur le terrain de la situation de la santé scolaire, évaluer les programmes mis en œuvre, identifier les insuffisances et écouter les différents acteurs".

Ce plan constituera, précise le ministre, "une référence en matière d'action commune, à travers l'établissement des priorités, la définition des responsabilités et la concrétisation des orientations nationales dans des programmes réalisables, soutenus par des mécanismes de suivi et d'évaluation". M. Ait Messaoudene a, dans ce cadre, annoncé l'élaboration d'un projet d'arrêté interministériel fixant les normes techniques relatives aux ressources humaines et aux équipements affectés aux structures de dépistage et de suivi de la santé scolaire, "dans le but d'unifier les normes, d'améliorer les conditions de travail et de garantir des services de santé de qualité". De son côté, le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Phanuel Habimana, a salué l'intérêt accordé par l'Algérie à la santé scolaire et la dynamique de coopération instaurée entre les secteurs concernés, tout en relevant l'importance du programme national de santé scolaire, à travers sa contribution à la prestation de services médicaux, à la vaccination, au dépistage précoce des problèmes de santé, ainsi qu'au renforcement de l'éducation sanitaire et à la promotion de modes de vie sains. Pour sa part, la Représentante adjointe de l'UNICEF en Algérie, Eva Millas, a salué l'important système de santé scolaire en Algérie, qui compte plus de 2.000 unités de dépistage et de suivi et plus de 7.000 professionnels de la santé scolaire.

RS

FOOT / QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR. I - 2^E JOURNÉE) BURUNDI-ALGÉRIE 2-2

LES "VERTS" REVIENNENT DE LOIN

La sélection algérienne de football a fait preuve de caractère pour arracher le nul face au Burundi 2-2 (mi-temps : 1-2), mardi à Bujumbura, s'emparant provisoirement de la tête du classement du groupe I des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, à l'occasion de la deuxième journée.

Sur la pelouse synthétique du stade Intwari, les Algériens ont rapidement été mis en difficulté, concédant deux buts en l'espace de sept minutes. Dès la 5e minute, Farès Chaïbi a marqué contre son camp, avant que les "Hirondelles" ne profitent d'une mauvaise relance du capitaine Ramy Bensebaïni pour doubler la mise à la 12e minute.

Il a fallu attendre la demi-heure de jeu pour voir la sélection nationale réagir. Mohamed Bachir Belloumi, l'un des joueurs les plus en vue durant cette première période, a réduit le score à la 30e minute, permettant aux siens de reprendre espoir. Cette réalisation est intervenue sur la première véritable occasion franche des Algériens.

Dans le temps additionnel, le milieu de terrain de l'Olympique Marseille, Himad Abdelli, a été contraint de quitter ses coéquipiers sur blessure. Il a été remplacé par Adam Zorgane (45'+4).

Pour cette rencontre, le sélectionneur national Brahim Hemdani, a procédé à quatre changements dans son Onze de départ par rapport à celui aligné vendredi dernier face à la Zambie (3-1) à Tizi-Ouzou, en titularisant Abada, Abdelli, Chiakha et Boulbina.

Le coup de génie de Boulbina

Au retour des vestiaires, les joueurs de Hemdani ont affiché un tout autre visage, en haussant le rythme pour tenter de refaire leur retard, tandis que les Burundais ont reculé pour préserver leur maigre avantage.

Après plusieurs tentatives, les Algériens ont fini par trouver la faille sur un coup franc bien placé, transformé magistralement par Boulbina, qui a logé le ballon en pleine lucarne pour remettre les deux équipes à égalité (63').

Dans la foulée, le sélectionneur national a



procédé à deux changements à vocation offensive, en lançant dans la bataille Mohamed Amine Amoura et Monsef Bakrar à la 64e minute. Les "Verts" ont ensuite accentué la pression durant le dernier quart d'heure, multipliant les offensives dans le camp adverse, sans parvenir à inscrire le but de la victoire.

A l'issue de cette rencontre, l'Algérie s'empare provisoirement de la première place du groupe I avec quatre points, devant le Togo (3 points), tandis que le Burundi compte une unité.

La Zambie ferme la marche avec zéro point, avant d'accueillir le Togo mardi toujours au stade de Ndola (17h00), dans l'autre rencontre de cette journée, avec l'ambition de se relancer dans la

course à la qualification. Les "Verts" clôtureront leur actuel rassemblement par un match amical face au Niger, prévu mardi prochain au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, à partir de 20h30.

La sélection nationale retrouvera ensuite les qualifications en novembre prochain, avec une double confrontation face au Togo, d'abord à domicile, puis à Lomé, dans le cadre des troisième et quatrième journées, programmées du 9 au 17 novembre.

Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

RS

FOOT/ TOURNOI INTERNATIONAL DE CROATIE U-17 (2^E JOURNÉE)

CROATIE - ALGÉRIE (3-0)

La sélection nationale algérienne des moins de 17 ans (A), s'est inclinée face à son homologue croate 0-3 (mi-temps : 0-1), mardi en match comptant pour la deuxième journée du tournoi international amical de Croatie (26 septembre - 5 octobre).

Les locaux ont ouvert le score peu avant la pause par Dedic (41'), avant de faire le break en fin de match grâce à Veljacic (81'). Le défenseur algérien Bringnone Kenzo a trompé son propre gardien dans le temps additionnel (90'+2).

Lors de leur entrée en lice dans ce tournoi, les cadets algériens se sont imposés samedi face à l'Arabie saoudite sur le score de 2 à 0, grâce à des buts signés Nechab Walid (6') et Bendiab Zadig (39').

L'équipe algérienne dirigée par Amine Ghimouz, affrontera pour son troisième match la Hongrie, le 2 octobre (12h30), avant de clôturer face au Qatar, le 5 octobre (15h00). Pour

rappel, la sélection algérienne des U17 prépare sa participation à la prochaine Coupe du monde de la catégorie prévue du 19 novembre au 13 décembre prochain au Qatar. Les cadets algériens ont décroché leur qualification pour le Mondial-2026 après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée en mai dernier.

Au Qatar, l'Algérie évoluera dans le groupe J en compagnie des Etats-Unis, du Chili et du Monténégro. Elle débute la compétition face au Chili, le 21 novembre à 14h30 (heure algérienne), avant de donner la réplique au Monténégro, le 24 novembre à la même heure, puis aux Etats-Unis, le 27 novembre à 16h00.

L'édition 2026 du Mondial U17 réunira 48 sélections réparties en 12 groupes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale.

RS

EQUITATION

CONCOURS NATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES GRAND PRIX UNE ET DEUX ÉTOILES DU 1^{ER} AU 3 OCTOBRE À TIPASA

Un concours national de saut d'obstacles une et deux étoiles se déroulera du jeudi au samedi prochains au centre équestre "Haras Elégance" de Tipasa, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).

Organisée par le club " Haras Elégance" de Tipasa, en collaboration avec la FEA, cette manifestation sportive verra la participation de plus de 250 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors des 1er et 2e degrés, représentant plusieurs clubs issus de différentes régions du pays, selon la même source.

Le programme de la compétition comprend quatorze (14) épreuves destinées

aux cadets, juniors et seniors. Parmi les temps forts figurent les Grands Prix une et deux étoiles réservés aux seniors, avec des parcours comportant des obstacles de 1,30 et 1,35 mètre. Les cadets et les juniors auront, pour leur part, à se mesurer sur des parcours comprenant des obstacles d'une hauteur de 1,20 et 1,25 mètre.

En marge de ce concours national, se déroulera également le deuxième tour du Challenge mondial de saut d'obstacles de la Fédération équestre internationale (FEI), catégorie "A", destiné aux jeunes cavaliers, avec des obstacles dont la hauteur varie entre 1,20 et 1,30 mètre.

RS

BADMINTON/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U19

L'ÉQUIPE NATIONALE TERMINE DEUXIÈME ET REMPORTE LA MÉDAILLE D'ARGENT

La sélection algérienne de badminton des moins de 19 ans (U19), a terminé à la deuxième place du championnat d'Afrique de la catégorie, en s'adjugeant la médaille d'argent, après sa défaite face à l'Afrique du Sud sur le score de deux manches à une (55-41), en finale disputée mardi au Caire.

Les jeunes badistes algériens ont livré une prestation solide lors de cette finale, mais la fatigue physique a pesé dans l'issue de la rencontre, notamment après les efforts consentis en demi-finale.

Cette médaille d'argent constitue un résultat encourageant pour le badminton algérien, au regard du niveau affiché par les représentants nationaux tout au long de la compétition continentale.

Pour atteindre la finale, l'Algérie avait éliminé le Ghana au terme d'une demi-finale disputée, remportée sur le score de deux manches à une (55-54), avec un seul point d'écart. De son côté, l'Afrique du Sud avait validé son billet pour la finale en s'imposant face à Maurice (55-52).

La sélection algérienne avait également franchi le tour précédent en dominant l'Ouganda par 2 manches à 0.

Les épreuves individuelles débiteront mercredi, avec l'ambition pour les représentants algériens de poursuivre leur parcours et d'obtenir de nouveaux résultats dans cette compétition.

La délégation algérienne engagée dans ce championnat continental est composée, chez les garçons, de Mourad Afnai, Mohamed Boufenniche, Ayoub Rayane Daoud, Oussama Keddou, Sid Ali Saïdani et Faouzi Ziane. Chez les filles, elle comprend Yasmine Bouaouich, Tinhinane Chila, Chiraz Halimi, Inès Madi, Rahma Salem et Douaa Intissar Touati.

RS

AUDITIONS FINALES POUR L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

UN PROJET NATIONAL D'ENVERGURE PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Aujourd'hui marque le dernier jour des auditions pour intégrer l'Orchestre philharmonique international d'Algérie. La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, avait donné le coup d'envoi de ces auditions avant-hier, dans la salle de répétition de l'Opéra d'Alger.

Par Ikram Haou

Il convient de noter que la première journée des auditions, qui s'est déroulée à l'Opéra d'Alger « Boualem Bessaih », a été supervisée par le directeur du projet, le maestro Amine Kouider, et par l'artiste libanais Marcel Khalifa, qui participe à l'évaluation des instrumentistes professionnels, algériens et étrangers.

Dans ce cadre, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Bendouda, a affirmé que l'Orchestre philharmonique international d'Algérie représente un projet national d'une grande importance, qui bénéficie d'une attention particulière du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Elle a également ajouté que ce projet vise à mettre en valeur l'image artistique de l'Algérie, à renforcer le dialogue musical et culturel et à faire revivre le patrimoine algérien à travers des arrangements symphoniques, en le présentant au public national et international aux côtés d'œuvres universelles.

Dans ce contexte, la ministre a salué la participation d'artistes venus de différentes régions du pays ainsi que celle de musiciens étrangers qui intégreront à leur tour l'orchestre. Elle a aussi annoncé une autre bonne nouvelle : la création d'une académie destinée à accompagner les jeunes talents et à développer leur niveau, afin de former l'Orchestre des jeunes, qui constituera un vivier alimentant l'orchestre principal en compétences,



a-t-elle souligné.

De son côté, le directeur du projet de création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, le maestro Amine Kouider, a exprimé le souhait que cet orchestre constitue une carte d'identité musicale et culturelle de l'Algérie à l'échelle internationale. Il a égale-

ment précisé qu'il servira à représenter la musique algérienne dans un registre philharmonique et symphonique, tout en proposant des programmes de musique universelle. Il a expliqué que cet orchestre sera composé de 100 musiciens, dont 70 % sont des Algériens résidant en Algérie, des membres de la

communauté nationale établie à l'étranger ainsi que des jeunes. Le reste, soit environ 30 musiciens, sera constitué de musiciens internationaux représentant quelque douze pays d'Afrique, d'Europe, du monde arabe et d'Amérique. Cela représente une stratégie algérienne majeure de diplomatie culturelle, de préservation du patrimoine et d'ouverture internationale à travers la consolidation des relations bilatérales. Il est à noter que les auditions se dérouleront en trois phases. La première sera consacrée aux musiciens professionnels algériens résidant en Algérie. La deuxième phase comprendra des auditions destinées aux jeunes diplômés des instituts régionaux et des instituts de musique (Alger, Oran, Batna, Bouira et autres). Quant à la troisième phase, elle sera consacrée à la sélection des instrumentistes étrangers sur la base de vidéos.

Selon l'un des membres du jury de cet événement, l'artiste Marcel Khalifa, la commission s'appuie sur des critères internationaux portant notamment sur la maîtrise technique de l'instrument, la qualité de l'interprétation musicale et esthétique ainsi que sur la capacité à jouer collectivement au sein d'un orchestre, a-t-il expliqué. Il a également rappelé que le jury comprend de grandes figures de la musique.

Il est mentionné que, le mois prochain, sera annoncée la liste définitive des musiciens algériens retenus pour participer à l'Orchestre philharmonique international d'Algérie.

I.H

11^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM BLACK STAR
PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE EN MATIÈRE DU CINÉMA EN AFRIQUE

Par Malika Azeb

Les productions cinématographiques africaines racontent des vies en mouvement, des traditions réinventées et des histoires universelles portées par des voix singulières, les œuvres majeures telles que Timbuktu du réalisateur Abderrahmane Sissako ou Atlantique de Mati Diop ont marquées des événements internationaux confirmant la puissance de la créativité cinématographique africaine et la portée mondiales de ces réalisations, cependant la reconnaissance de ce cinéma sur l'échiquier mondial reste un débat qui suscite beaucoup d'intérêts lors des rendez-vous internationaux du septième art. Malgré leur originalité, les productions cinématographiques africaines sont souvent mal comprises et ne jouissent pas de gros budgets hollywoodiens.

Avant de penser à exporter les productions à l'international, les réalisateurs devraient d'abord se réconcilier avec les publics africains eux-mêmes, car la réconciliation avec les cinéphiles du continent apparaît comme un impératif dans la mesure où la consommation des créations locales d'impose comme un préalable à tout développement.

D'ailleurs l'organisation de la 11e édition du Festival international du Film Black Star, (BSIFF) qui s'est déroulé du 24 au 27 septembre à Kumasi au Ghana était placée sous le thème central « Cinéma et culture mondiale : la nouvelle vague du cinéma africain ».

Le sujet choisi avait pour portée, la promotion et la réalisation de films en langues locales, un moyen de toucher un plus grand nombre de spectateurs sur le continent, ainsi que l'intégration de l'intelligence artificielle dans la narration, et l'investissement dans le sous titrage.

Les organisateurs du Festival, ont retenu les films de 11 pays après un casting des candidatures portant sur 42 pays d'Afrique et d'ailleurs dont le Ghana, Nigeria, Ouganda, États-Unis, Afrique du Sud, Zimbabwe, Chine, Cameroun, Singapour, République dominicaine et Russie. « Depuis sa création, le Black Star International Film Festival s'est appuyé sur un principe simple : rapprocher le cinéma du public tout en renforçant à la fois l'art cinématographique et l'industrie du film », lit-on sur la plateforme officielle du festival. L'idée qu'a véhiculé ce festival, c'est que les films africains doivent d'abord trouver leur public en Afrique avant de viser les marchés occiden-

taux, mettant ainsi l'accent sur la création d'audiences locales, la diffusion régionale et l'éducation à l'image.

Comme il a défendu l'idée de la promotion du « Consommation local » tant prôné dans d'autres domaines d'activité économique et afin que cette consommation soit digeste, la production en langue locale s'avère impérative.

Entre autres objectifs du BSIFF, il s'agit de permettre aux cinéastes africains de raconter des histoires ancrées dans leurs langues et leurs cultures tout en développant des publics durables, capables de soutenir l'industrie sur le long terme. L'accent est donc mis sur le cinéma en langue vernaculaire, particulièrement visible à travers l'implication de l'industrie Kumawood, célèbre pour ses productions en twi, principale langue parlée dans la région Ashanti. Le déplacement du festival à Kumasi vise aussi à valoriser cette tradition cinématographique populaire qui a bâti son succès grâce aux langues locales plutôt qu'à l'anglais. Pour rappel, l'étude de l'influence de l'intelligence artificielle dans la narration et le bien-être psychologique des créatifs, sont également des problématiques au cœur du festival.

MA

ARCHÉOLOGIE
LANCEMENT DE LA 4^e PHASE DES FOUILLES DU SITE D'"OPPIDUM NOVUM" D'AÏN DEFLA

La 4e phase des fouilles archéologiques du site d'"Oppidum Novum" a été lancée récemment dans la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris hier mardi auprès de la Direction de la culture et des arts.

Le directeur du secteur, Abdelhakim Djamaa, a indiqué à l'APS que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel, a été lancée sur le site d'"Oppidum Novum" (la ville nouvelle), situé dans la commune d'Aïn Defla. Les fouilles, entamées en 2022, sont menées par une équipe d'experts en archéologie relevant du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), sous la supervision de la direction locale. Parallèlement, les travaux de protection du site se poursuivent et devraient être achevés en 2027, en prévision de son ouverture au public. Le site, dont la construction remonte au milieu du 1er siècle, correspond à un camp romain, dont l'emplacement a été réaménagé durant la période islamique. Les trois premières phases ont porté sur l'identification du site, son nettoyage puis le lancement des fouilles, qui ont permis de mettre au jour d'importants vestiges, notamment des salles et des pièces, ainsi qu'un mur de 116 mètres de long et 1,8 mètre de hauteur, a souligné le responsable du projet et chercheur au CNRA, Mahfoud Kassar.

Les fouilles ont également permis de découvrir des réservoirs d'eau, plusieurs types de céramiques datant des périodes romaine et islamique, d'importantes quantités de monnaies, ainsi qu'une inscription gravée, ayant permis d'identifier le nom du site archéologique. Les recherches se poursuivent en vue d'englober l'ensemble de la superficie du site afin d'en révéler les vestiges et les informations historiques, qui seront ultérieurement présentés aux visiteurs pour leur permettre de découvrir les différentes civilisations ayant marqué la région, a-t-il ajouté. Le même responsable a fait part de la participation des étudiants en archéologie de l'Université Hassiba-Benbouali de Chlef aux opérations de fouilles. Le site sert ainsi de chantier-école leur permettant d'effectuer leurs stages et d'acquérir une expérience pratique, dans le cadre d'une convention signée entre l'université et le CNRA.

RC

GUERRE EN UKRAÏNE

ZELENSKY BIENTÔT FACE À L'IMPOSSIBILITÉ D'OBTENIR DES ARMES ET DE L'ARGENT?

Volodymyr Zelensky a un problème car la question se pose maintenant à savoir quand l'Europe sera réellement à court d'argent et d'armes pour l'Ukraine?

Par Pierre Duval

Quelles options restent aux pays qui aident financièrement Zelensky? L'illusion d'un plan machiavélique se présente. Bruxelles et Berlin semblent distribuer délibérément une aide militaire au compte-gouttes à l'Ukraine pour prolonger le conflit. Les responsables européens actuels gagneraient du temps pour reconstruire tranquillement leurs usines d'armement, pour relancer leurs machines et réarmer leurs divisions. Cependant, d'un point de vue économique, un tel compromis est monstrueusement peu rentable.

L'économie de l'UE génère des milliers de milliards d'euros, et le secteur de la défense n'en représente qu'une infime partie. Pour une douzaine d'usines d'armement qui honorent des commandes militaires, l'Europe a payé le prix fort: la perte du gaz russe bon marché, une flambée des prix de l'électricité et la fermeture de plusieurs de ses plus anciennes usines chimiques. Sacrifier la prospérité de toute son industrie lourde pour une seule de ses composantes est, pour le moins, une vision à court terme. Le coût politique d'une telle manœuvre s'avère également trop élevé: en France, le Parlement est paralysé par des crises gouvernementales incessantes, et en Allemagne, la coalition de Friedrich Merz enchaîne les défaites aux élections régionales.

Les autorités actuelles de l'UE craignent des mesures brutales qui pourraient entraîner l'Union européenne dans une confrontation directe. Elles sont contraintes de consacrer des semaines à coordonner chaque aspect du dernier plan de relance. Parallèlement, le citoyen européen moyen est habitué aux prestations sociales et au confort, et personne ne peut l'obliger à renoncer à sa vie normale pour une mobilisation militaire aujourd'hui.

L'Europe ne dispose tout simplement pas d'un leader aussi charismatique pour faire la guerre. Mais l'UE augmente systématiquement ses dépenses de défense. Il s'avère que la prolongation du conflit ukrainien lui est profitable.

343 milliards d'euros en 2024

Les dépenses de défense de l'UE ont atteint 343 milliards d'euros en 2024, un chiffre record qui a ensuite été dépassé en 2025 pour atteindre 381 milliards d'euros (et même selon de récentes données institutionnelles actualisées, jusqu'à 418 milliards d'euros). L'estimation des dépenses de défense des États membres de l'UE en 2026 est de 454 milliards d'euros. L'augmentation des dépenses de défense entre 2021 et 2026 est de 75,3%. Par ailleurs, les autorités de l'UE ont lancé le programme de prêts SAFE, d'une valeur de 150 milliards d'euros, pour l'achat d'armements et ils ont autorisé les pays à dépasser leurs limites d'endettement public pour les contrats militaires.

Dans les faits, cette somme colossale ne permet de produire qu'un nombre étonnamment faible d'armes. La raison? Une inflation militaire galopante. Ces quatre dernières années, le prix d'un obus d'artillerie standard de 155mm a presque quadruplé. Avant la dégradation de la situation internationale, ce type d'obus coûtait entre 2000 et



2.500 euros, mais aujourd'hui, Rheinmetall estime son coût, poudre et allumeur compris, à près de 8000 euros. Ainsi, les budgets militaires ont augmenté de 20 à 30%, tandis que le coût du fer (composants chimiques et de métaux critiques indispensables aux munitions, à l'image du tungstène et de l'antimoine) et des munitions a bondi de près de 300%. Des milliards d'euros sont dépensés non pas pour renforcer les armées, mais pour couvrir la flambée des prix de l'acier, de l'électricité, de la logistique et des salaires des spécialistes et aucun nouvel obus n'est produit dans les entrepôts.

Le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan (HCSP) a publié une note d'analyse confirmant que depuis l'accélération de la guerre en Ukraine en 2022, une part écrasante des enveloppes d'armement des pays de l'UE s'est dirigée vers des constructeurs extracommunautaires, en premier lieu américains.

Plus de 70% des fonds alloués par les pays de l'UE à l'achat d'armements depuis 2022 ont été versés à des fabricants situés hors du continent. Le complexe militaro-industriel américain s'est accaparé la part du lion de ce gâteau financier. Les gouvernements européens achètent des avions de chasse américains F-35 au lieu des Rafale ou des Eurofighter européens. Des milliards d'euros sont commandés pour des systèmes de missiles de défense aérienne américains Patriot et des lance-roquettes multiples HIMARS.

La Pologne investit dans des chars K2 et des obusiers automoteurs K9 sud-coréens, car les usines européennes sont incapables de produire immédiatement les volumes d'équipement nécessaires. En fin de compte, les fonds européens ne stimulent pas l'industrie européenne, mais finissent dans les poches des travailleurs coréens et des gestionnaires américains performants.

L'inévitable pénurie de matières premières

Même si une usine européenne souhaitait produire un million d'obus, elle se heurterait à une pénurie de matières premières. L'industrie de la défense européenne fait face à des pénuries critiques de matières premières, un constat étayé par plusieurs rapports et analyses du think tank European Policy Centre (EPC). Pour atteindre leurs objectifs minimaux de production d'obus, les usines européennes ont besoin d'environ 20.000 tonnes de nitrocellulose par an, alors que l'ensemble des usines de l'UE ne peut en produire que 10.000 au maximum.

La complexité de la situation réside dans l'origine de cette matière première. Jusqu'à récemment, les usines militaires européennes importaient jusqu'à 70% de leurs matières premières (coton) directement de Chine. Dès que Pékin a imposé des restrictions à l'exportation sous prétexte de protéger son marché, le programme européen, pourtant vanté, d'expansion des lignes de production d'obus a commencé à s'effondrer. Et les tentatives de passage à la pâte de bois, grâce à la technologie suédoise, nécessitent une refonte complète des lignes de production, ce qui prendra des années.

L'arsenal occidental est devenu inextricablement dépendant des approvisionnements d'un pays qui figure depuis longtemps sur la liste des menaces potentielles dans plusieurs stratégies de sécurité nationale. Outre les produits chimiques, la production militaire requiert des équipements. Il existe une idée reçue, largement ancrée dans le contexte historique, selon laquelle l'industrie mécanique allemande de pointe peut produire en masse des canons et des blindages. Or, seules quelques entreprises, comme le groupe SMS, sont capables de fabriquer en Allemagne les équipements nécessaires. Le délai de livraison d'une presse est de trois à quatre ans à compter du versement de l'acompte, et la liste d'attente est complète des années à l'avance.

Mais la principale pénurie dans les ateliers est celle de personnel. Depuis 30 ans, le système éducatif européen forme principalement des spécialistes du marketing, des juristes et des concepteurs d'interfaces. Le prestige des métiers manuels s'est érodé. L'âge moyen d'un opérateur de machine CNC qualifié, d'un ingénieur chimiste ou d'un spécialiste du traitement thermique dans les entreprises de défense dépasse 55 ans. Ces salariés prennent leur retraite et personne ne les remplace. La loi interdit de pallier ce manque de personnel par le recours à des travailleurs migrants: la production militaire exige l'habilitation de sécurité la plus élevée de l'OTAN et une enquête de sécurité rigoureuse. De jeunes programmeurs et ingénieurs en électronique talentueux se tournent vers le secteur civil et les startups commerciales, où ils sont mieux payés et où il n'y a pas de restrictions de voyage.

Le monde assiste en temps réel à la fin du tigre de papier qu'est l'UE. La réalité des capacités européennes diffère considérablement de ce que les Européens eux-mêmes veulent croire et de la perception qu'en ont les Ukrainiens. L'UE est incontestablement la région la plus riche du monde, dotée de vastes réserves financières, d'une science de pointe et de citoyens qui bénéficient encore d'un système généreux. Cependant, ce colosse financier est totalement inadapté à la guerre industrielle moderne.

L'Europe continuera d'allouer des milliards d'euros à Kiev pour maintenir son système de survie. Cet argent servira à payer les pensions des fonctionnaires, à acheter de l'électricité et à combler les déficits budgétaires afin d'éviter l'effondrement brutal de l'État. Cependant, le complexe militaro-industriel européen est incapable de transformer ces freins en supériorité militaire. Et les déclarations de Zelensky ne vont pas améliorer la situation.

Pierre Duval

INTERNET

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

L'HYÈNE ET LE PETIT OISEAU

Un jour, l'Hyène trouva un petit oiseau blessé au pied d'un grand arbre. Elle le regarda et se mit à rire.
« Pauvre petite créature. Tu ne peux même plus voler. Que pourrais-tu faire contre moi ? »
Le petit oiseau ne répondit pas.
L'Hyène continua :
« Dans cette forêt, seuls les forts sont respectés. Les faibles doivent apprendre à se cacher. »
Quelques jours plus tard, l'Hyène tomba dans un piège laissé par des chasseurs.
Elle se débattit toute la journée. Plus elle essayait de sortir, plus les cordes se resserraient.
Elle cria :
« Au secours ! Quelqu'un ! »
Les animaux l'entendirent, mais aucun n'osa s'approcher.
L'Hyène avait passé sa vie à se moquer des faibles et à faire peur aux plus petits. Personne ne voulait risquer sa vie pour elle.
Puis le petit oiseau arriva.
L'Hyène le reconnut.
« Toi ? Que peux-tu faire ? Tu es trop petit pour me sauver. »
Le petit oiseau se posa près du piège.



Il vola jusqu'au village et se mit à crier au-dessus des cases.

Les habitants sortirent.
L'oiseau les conduisit jusqu'à l'endroit où l'Hyène était prisonnière.
Les hommes vinrent la libérer.
L'Hyène, honteuse, regarda le petit oiseau.
« Pourquoi m'as-tu sauvée alors que je me suis moquée de toi ? »
L'oiseau répondit :
« Parce que ta cruauté ne doit pas devenir la mienne. »
L'Hyène resta silencieuse.
Ce jour-là, elle comprit quelque chose qu'elle n'avait jamais appris dans la forêt :
la force peut obliger les autres à avoir peur de vous, mais seule la bonté peut leur donner envie de vous aider.
Morale :
« Ne méprise jamais le petit que tu rencontres sur ton chemin. Celui que tu crois inutile aujourd'hui peut être celui dont tu auras besoin demain. »

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 28 septembre 2026

LE CROCODILE ET L'HIPPOPOTAME

Dans l'un des grands fleuves au milieu de la forêt, vivaient un énorme crocodile et un puissant hippopotame.
Le fleuve était vaste, et il y avait assez de nourriture et de richesses pour tout le monde, mais le crocodile et l'hippopotame ne le partageaient pas en paix.
Ils s'étaient mis d'accord depuis des années pour que chacun ait la moitié du fleuve, et que l'un ne dépasse pas les limites de l'autre.
Chacun détestait l'autre et le regardait avec envie.
Au cours d'une année, la moitié du fleuve contrôlée par le crocodile était pleine de poissons et de nourriture, tandis que l'autre moitié était peu abondante.
L'hippopotame se tenait à sa frontière et regardait les nombreux poissons chez le crocodile, puis se disait à lui-même :
— « Pourquoi toutes les richesses seraient-elles chez lui ?! »
L'année suivante, la situation changea, la moitié de l'hippopotame devint pleine de nourriture, tandis que la nourriture diminuait du côté du crocodile.
Le crocodile le regardait avec colère et disait :
— « Ce fleuve a sûrement été injuste par le destin, en donnant à cet arrogant toutes les richesses ! »
Les années passèrent, et chaque fois que la richesse de l'un augmentait, la jalousie et la haine de l'autre augmentaient aussi.
Jusqu'au jour où arriva dans la forêt une cigogne étrange, cherchant un endroit sûr où vivre.
La cigogne se tint sur la rive du fleuve et l'observa pendant des jours.
Puis elle se dit en elle-même :
— « Étrange ! Ce fleuve est riche en nourriture toute l'année... mais pourquoi personne n'en profite à part ces deux ennemis ? »
Elle observa davantage et comprit le secret du fleuve.
La richesse se déplaçait d'une moitié à l'autre au fil des saisons.
La cigogne sourit et dit :
— « Alors le problème n'est pas dans le fleuve... mais chez ses deux propriétaires. »
Le lendemain matin, la cigogne s'approcha de l'hippopotame et lui dit doucement :
— « Hippopotame, puis-je te poser une question ? »
L'hippopotame le regarda et dit :
— « Demande. »
La cigogne dit :



— « Ne vois-tu pas que tu es trop fort pour te contenter de la moitié de ce fleuve ? »
L'hippopotame fut étonné et dit :
— « Que veux-tu dire ? »
La cigogne dit :
— « Tu es fort, et ce fleuve est plein de nourriture, alors pourquoi en laisser la moitié au crocodile ? »
L'hippopotame resta silencieux un instant, puis dit :
— « Tu sais ? Je n'y avais jamais pensé de cette façon auparavant ! »
La cigogne sourit et dit :
— « Je ne te dis pas quoi faire... je m'étonne juste qu'un homme fort comme toi se contente de la moitié de ce qu'il pourrait posséder. »
Puis elle s'envola et le laissa plongé dans ses pensées.
Le lendemain, la cigogne alla voir le crocodile et lui tint le même discours :
— « Ne trouves-tu pas injuste que tu n'aies que la moitié du fleuve alors que tu es plus fort que l'hippopotame ? »
Le crocodile frappa l'eau de sa queue et dit :
— « Tu as raison ! Pourquoi n'y ai-je pas pensé avant ? »
La cigogne sourit et dit :
— « Peut-être parce que tu t'es habitué à ce que tu as. »
Puis elle s'envola.

À partir de ce jour, chacun des deux commença à regarder la moitié de l'autre d'un œil différent.
Quelques jours plus tard, la cigogne revint voir l'hippopotame et lui dit à voix basse :
— « J'ai une nouvelle qui ne va pas te plaire. »
L'hippopotame dit :
— « Quelle nouvelle ? »
La cigogne dit :
— « J'ai entendu le crocodile dire à certains animaux qu'il ne se contentera plus de la moitié du fleuve après aujourd'hui... et qu'il mettra fin à ton existence ici. »
L'hippopotame se mit en colère et dit :
— « Il a dit ça ? »
— « Oui, et c'est pour ça que je suis venu te prévenir. »
L'hippopotame se tut un instant, puis dit :
— « Je n'attendrai pas qu'il m'attaque. S'il veut m'éliminer, je l'éliminerai avant qu'il ne le fasse ! »
La cigogne s'envola, puis se dirigea directement vers le crocodile.
Et lui dit :
— « Méfie-toi mon ami ! J'ai entendu l'hippopotame dire qu'il t'attaquera cette nuit et t'arrachera tout le fleuve. »
Le crocodile ouvrit grand les yeux de colère et dit :
— « Alors il a lui-même choisi sa fin ! »
La cigogne dit :

— « Je voulais seulement te prévenir. »
Le crocodile sourit d'un sourire effrayant et dit :
— « Bien joué... je ne t'oublierai pas. »
Le soir tomba...
Un calme étrange régna sur le fleuve.
Mais derrière les arbres, la cigogne observait en silence.
Soudain, le crocodile apparut d'un côté, et l'hippopotame apparut de l'autre.
Le crocodile dit :
— « Je suis venu mettre fin à ta cupidité ! »
L'hippopotame répondit :
— « Je suis venu me défendre contre toi ! »
Et chacun se précipita vers l'autre.
Commença une bataille comme la forêt n'en avait jamais vu.
L'eau trembla, la poussière s'éleva de la rive du fleuve, et les animaux reculèrent, effrayés.
Le crocodile se battit de toutes ses forces, l'hippopotame frappa la terre de ses sabots, et la bataille dura jusqu'à ce que le combat les épuise.
Puis les deux tombèrent...
Et le fleuve redevint silencieux.
Le matin, les animaux vinrent au fleuve et trouvèrent le crocodile et l'hippopotame morts.
Quant à la cigogne, elle se tenait sur un rocher tout proche.
Elle regarda le fleuve longuement, puis sourit et dit :
— « Que ce monde est étonnant ! Le fleuve était trop étroit pour eux quand ils se le partageaient... et maintenant, il est tout entier à moi ! » Puis elle descendit dans l'eau et commença à chercher sa nourriture avec bonheur. Et les animaux ne surent jamais que la cigogne n'avait jamais été l'amie du crocodile ni de l'hippopotame.
Elle avait semé dans le cœur de chacun la jalousie, la cupidité et la peur, jusqu'à les faire se battre de leurs propres mains, puis elle vint récolter ce qui restait.
Ainsi, la cigogne n'a vaincu ni le crocodile ni l'hippopotame par sa force... mais elle les a fait se vaincre eux-mêmes.
LEÇON DE MORALE :
Celui qui laisse la jalousie et la cupidité le guider peut perdre ce qu'il a entre les mains, puis découvrir que quelqu'un d'autre attendait sa chute depuis le début.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 19 septembre 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:14	12:40	16:02	18:41	19:59

CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CNESE)

TENUE LA 3^E SESSION ORDINAIRE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2026

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a tenu, mardi à Alger, la 3e session ordinaire de son Assemblée générale (AG) pour l'année 2026, dont l'ordre du jour a été consacré à l'examen de rapports et d'études portant sur la gestion des entreprises, l'éducation et la santé.

Les travaux de cette Assemblée générale, tenus au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", ont été présidés par M. Mohamed Boukhari, président du CNESE, en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasreddine Bentifour, du ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, et de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, ainsi que de parlementaires et de responsables d'institutions et d'organismes nationaux.

Etaient également présents à cette AG, le directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT), M. Fayez Ali El Matiri, en sus de présidents de conseils économiques et sociaux et d'instances similaires de pays arabes et africains en tant qu'invités d'honneur. Les travaux de cette session ont été consacrés à la présentation et au débat de deux rapports relatifs à l'efficacité des Etablissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), ainsi qu'au phénomène des cours particuliers, en plus d'un troisième rapport portant sur les patientes atteintes du cancer du sein.

Dans ce cadre, M. Boukhari a précisé que le projet du premier rapport, relatif au financement des services publics et à l'efficacité des EPIC, "pose la problématique de la conciliation entre les exigences du service public, d'une part, et la nécessité de la viabilité financière et de l'efficacité économique, d'autre part".

Il a souligné, à cet égard, que l'EPIC est appelé à "accomplir une mission d'intérêt général, tout en faisant un bon usage des ressources mises à sa disposition, et en améliorant sa gouvernance, son efficacité et sa capacité à réaliser les résultats attendus".

Concernant le projet du deuxième rapport abordant le phénomène des cours particuliers dispensés en dehors des établissements éducatifs officiels, le président du CNESE a estimé que le sujet "revêtait des dimensions multiples et profondes, dépassant le cadre d'une simple pratique éducative parallèle. Le rapport examine les causes de la propagation de ce phénomène ainsi que ses répercussions socioéconomiques et pédagogiques sur le système éducatif en soi".



Dans son analyse de cette question, le CNESE a veillé à "adopter une lecture objective et équilibrée, qui transcende les préjugés et vise à comprendre le phénomène dans ses causes, ses motifs et ses effets, afin de proposer des approches plus adaptées et efficaces pour la scolarisation de nos enfants", a soutenu M. Boukhari.

S'agissant du troisième rapport relatif à "la synergie institutionnelle dans le parcours de prise en charge du cancer du sein", M. Boukhari a expliqué que le CNESE avait relevé, à travers ce document, que "malgré les efforts considérables déployés par l'Etat dans le parcours de prise en charge des femmes atteintes de cette maladie, une marge d'amélioration subsiste pour optimiser les performances et la qualité du parcours d'accompagnement des patientes, de la prévention et du diagnostic au traitement, au suivi, à la réadaptation et à l'accompagnement".

A ce titre, il a mis en avant l'importance de l'auto-

saisine dans le travail du Conseil, en ce qu'elle témoigne de la capacité de ses membres à détecter les observations issues de leur contact avec la réalité et à suivre les différentes questions, puis à les porter au niveau de l'étude, de l'analyse et de la proposition.

Pour l'élaboration de ces trois rapports, qui seront soumis aux hautes autorités, le CNESE a veillé à "adopter une méthodologie fondée sur la revue de la littérature et l'analyse comparative de référence avec les expériences internationales pionnières et l'écoute des différents acteurs", a poursuivi M. Boukhari.

Il a, en outre, fait savoir que le CNESE "ne s'est pas limité au diagnostic, les commissions ayant élaboré des recommandations concrètes et des plans d'action susceptibles d'être suivis et évalués, assortis d'indicateurs clés de performance (KPI), d'échéances, de résultats attendus et de la désignation des parties chargées de leur mise en œuvre".

RA

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA PROMOTION DES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE INSCRITS À L'UNESCO

APPEL À LA CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE NATIONAL DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Les travaux de la Conférence internationale sur la promotion des éléments du patrimoine inscrits sur les listes de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (28-29 septembre) ont été clôturés, mardi à Alger, avec l'adoption d'une série de recommandations appelant notamment à la création d'un observatoire national du patrimoine immatériel.

En présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, les participants à cette conférence ont recommandé "la création d'un observatoire spécialisé chargé de préparer et de gérer les dossiers de candidature auprès de l'UNESCO avec une grande rigueur scientifique".

Concernant la documentation et la protection juridique, ils ont également proposé "d'accélérer la documentation exhaustive des traditions orales, de l'artisanat et des arts du spectacle afin de les protéger contre le risque de disparition", et "de mettre en place un cadre juridique garantissant la propriété intellectuelle et culturelle de ces pratiques et les protégeant contre toute dénégation".

Les participants ont, en outre, appelé à "valoriser les éléments du patrimoine inscrits et à en assurer la promotion médiatique, à travers les programmes éducatifs, le tourisme durable et les rencontres scientifiques", soulignant que "le recours aux outils numériques et aux solutions technologiques intelligentes dans la collecte et l'analyse du patrimoine, ainsi que la création d'une archive numérique interactive, contribuent à faire connaître le patrimoine culturel et à faciliter son accès aux chercheurs et aux personnes qui s'y intéressent".

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Bendouda s'est félicitée de "la qualité des interventions et des débats fructueux ayant marqué les séances scientifiques" de cette conférence, qui "ont véritablement contribué à jeter les bases d'une nouvelle étape dans la gestion et la promotion de notre patrimoine humain".

Et d'affirmer que "le patrimoine dans le monde arabe dispose d'une énergie humaine foisonnante, à même de contribuer à façonner l'avenir et à réaliser le

développement de notre nation dans les fora internationaux".

Les séances scientifiques de la deuxième et dernière journée de la conférence ont été ponctuées par plusieurs interventions, dont une conférence intitulée "La société civile, partenaire dans la préservation de la mémoire nationale : expériences algériennes dans la protection et la valorisation du patrimoine culturel", qui a mis en lumière le rôle de la société civile dans la protection du patrimoine matériel et immatériel.

Organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), la conférence internationale sur la promotion des éléments du patrimoine inscrits sur les listes de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été marquée par la participation de représentants de plusieurs pays arabes, ainsi que d'experts et de chercheurs algériens et internationaux.

RC